

**MOVEMENT INTERNATIONAL DES
INTELECTUELS CATHOLIQUES**



**PARTICIPATION,
REPRESENTATION ET
ENGAGEMENT POUR
POUVOIR CHEMINER
ENSEMBLE.**

CONVERGENCE 2023



PREFACE



Ana Maria Bidegain, Présidente Internationale du MIIC Pax Romana.

Comme nous l'avons décidé lors de l'Assemblée virtuelle extraordinaire en juin 2023, nous souhaitons renforcer la vision, la spiritualité, la mission et le caractère international de notre mouvement. À cette fin, nous nous ancrons dans notre spiritualité fondée sur le message de Jésus, qui nous pousse à agir, en donnant la priorité à la défense et à l'inclusion sociale et ecclésiale des pauvres et des marginalisés, et en nous impliquant dans la participation sociale et politique au niveau local et international.

Les bonnes pratiques que nous avons accumulées depuis le siècle dernier, qui ont garanti la formation et la consolidation de la vie communautaire, tout en cultivant l'expérience synodale dans l'ensemble de l'Église, avec d'autres mouvements laïcs, les ordres religieux masculins et féminins et la hiérarchie, tant au niveau local, dans les paroisses et les diocèses, qu'au niveau régional et mondial. De cette longue pratique pastorale est née une

réflexion théologique profonde et abondante, encouragée et nourrie par les propositions du Concile Vatican II, née du contexte historique et reflétant le parcours du mouvement et de ses membres, qui, dans les régions les plus pauvres, ont embrassé avec une grande générosité l'idée d'"aller vers les gens", vers les périphéries, bien que cela ait impliqué la répression politique, voire le martyre et l'incompréhension d'autres secteurs ecclésiaux.

La nouvelle étape historique et l'appel du pape François à construire une Église synodale à partir des périphéries nous trouvent affaiblis, mais en même temps sa proposition pastorale nous remplit d'énergie et nous permet de boire à la source de notre propre parcours ecclésial. Cependant, le chemin n'est pas facile, car des habitudes sociales et culturelles individualistes se sont accumulées, qui ont détruit l'organisation sociale au sein des États et dans la vie internationale, ainsi que la vie communautaire ecclésiale.

Ainsi, la pratique de la participation et l'engagement social et ecclésial, axes fondamentaux de notre manière d'être Église et citoyens, ont été perdus et nous placent devant un énorme effort de réorganisation. Cependant, "à la base" de notre mouvement, il y a le courage de poser des questions fondamentales, comme le souligne l'article de Marta Margotti.

Dans cet effort pour relancer les pistes de réorganisation du mouvement en cette époque historique marquée par la révolution technologique, il nous faut non pas la rejeter à cause de la série indéniable de problèmes qu'elle entraîne, mais nous efforcer de faire en sorte qu'elle ne soit pas au service de la création de profits financiers, mais, comme le pape nous le demande, de la mettre au service du soin de la maison commune et surtout des plus vulnérables, et en même temps de recréer nos formes de participation, de représentation et d'engagement.

Nos mouvements detiennent une énorme responsabilité dans le monde universitaire en tant qu'étudiants et dans le monde professionnel. Nous sommes formés à penser et à chercher des solutions – mais non pas pour mettre notre intellect au service des autres pour renforcer l'individualisme de la culture dominante. Cela nous demande en même temps une conversion et un engagement personnels si nous voulons chercher de nouveaux paradigmes et modèles d'organicité sociale et ecclésiale.

"Convergence" a toujours été un espace d'échange de visions, de propositions, d'analyses de la réalité et d'informations où les membres du mouvement peuvent partager leurs points de vue et se former et s'informer. C'est pourquoi nous lui avons donné une place centrale sur notre site web qui est maintenant prêt à être traduit en plusieurs langues.

<https://www.icmica-miic.org/>

Nous espérons que "Convergence", les webinaires et les réseaux sociaux du mouvement, ainsi que la participation aux différents secrétariats spécialisés, nous aideront à construire une réflexion qui dynamisera nos options fondamentales pour construire une Église synodale engagée auprès des plus pauvres et des plus vulnérables, tant au niveau local que mondial, et pour rechercher de nouveaux paradigmes pour la reconstruction sociale et politique des États, comme une réorganisation internationale de l'ordre mondial qui nous conduise à la possibilité réelle que la guerre et l'utilisation des armes ne soient pas considérées comme une ressource valable pour la résolution des conflits.

La présente revue contient une série d'articles qui, sous différents angles, se réfèrent à la participation, à la représentation et à l'engagement des citoyens, des membres, et du Peuple de Dieu et aux défis actuels. Il s'agit d'un problème crucial tant dans la vie ecclésiale, lorsque nous voulons construire une Église synodale, que dans la société, lorsque nous voulons construire des sociétés démocratiques, justes et équitables. L'individualisme, renforcé par les systèmes néo-libéraux, a gagné du terrain parmi les citoyens et a dynamité à la fois la nécessaire cohésion sociale et la vie communautaire ecclésiale.

Felix Grández Moreno, Movimiento de Profesionales Católicos, Lima - Pérou dans un article suggestif "Caminar haciendo camino (donde no lo hay o donde parece no hay)" du contexte sociopolitique difficile du Pérou, nous encourage et nous donne de l'espoir pour poursuivre la nécessaire

"conversion en ce moment de l'histoire, qui implique un renouveau dans notre façon de marcher ensemble, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institutionnalité ecclésiale". ... marcher ensemble signifie en ce moment assumer et répondre à trois défis : s'insérer dans le dynamisme du processus synodal 2021 - 2024 ; pratiquer le discernement et marcher en tant que citoyens pour contribuer à la réhabilitation de la politique.

"Démocratie et synodalité. Le défi de la participation" de Marta Margotti rassemble les réflexions du MEIC (Movimento ecclesiale di impegno cultural) du Piémont, de la Vallée d'Aoste, de la Lombardie et de la Ligurie (ITALIE) qui s'est tenu à Casale Monferrato le 7 octobre 2023. La réunion "Démocratie et synodalité. La sfida della partecipazione" (Démocratie et synodalité. Le défi de la participation) soulève la difficulté de construire des espaces organisationnels et la difficulté contemporaine à la fois dans la société et dans l'église. La relation étroite entre la démocratie et la synodalité découle du fait que toutes deux se réfèrent à la manière dont sont créés, maintenus et transformés les liens positifs entre les personnes dans les communautés, ce qui contribue à renforcer la cohésion sociale, dans un cas, et la communion ecclésiale, dans l'autre. Certes, "démocratie" et "synodalité" ne sont pas synonymes, mais l'une permet de mieux comprendre l'autre.

De plus, cette double perspective peut suggérer de nouvelles manières de répondre à l'effritement des liens communautaires qui affaiblissent les identités personnelles, la vie en communauté et finalement, les institutions qui gouvernent les communautés.

Dans son article, le Stefan Gigacz, d'Australie, nous rappelle la nécessité d'une véritable représentation des laïcs au Saint-Siège, comme l'a établi la première assemblée du Synode sur la synodalité en octobre dernier, qui, dans sa Synthèse, souligne que "la promotion de la synodalité missionnaire requiert "la création et la mise en forme de conseils et d'organes consultatifs dans lesquels les représentants des associations de laïcs, des mouvements ecclésiaux et des nouvelles communautés peuvent se rencontrer, afin de favoriser des relations durables entre leur vie et leur travail et ceux des églises locales". (Synthèse, chapitre 10, §i)

L'importance de la participation des laïcs au niveau international ne semble pas être prise en compte, du moins elle n'est pas mentionnée, comme si elle n'existait pas, c'est pourquoi on s'interroge sur l'absence de représentants de mouvements comme le nôtre à l'Assemblée précitée. Il rappelle que le sujet a déjà été largement débattu au cours du Concile grâce à la proposition et à la mobilisation de responsables et de conseillers, emmenés par Joseph Cardijn, qui étaient auditeurs au dernier Concile et qui ont réussi à faire reconnaître dans Lumen Gentium, approuvée en 1964, la nécessité d'une structure proposée par les mouvements laïcs pour maintenir un dialogue organique entre les laïcs et la hiérarchie, en assurant la représentation de la diversité des mouvements laïcs.

"Ce qui caractérise spécifiquement les laïcs, c'est leur nature séculière.... [Les laïcs, par leur vocation même, cherchent le royaume de Dieu en s'engageant dans les affaires temporelles et en les ordonnant selon le plan de Dieu. Ils vivent dans le monde, c'est-à-dire dans chaque profession et occupation séculière. Ils vivent dans les circonstances ordinaires de la vie familiale et sociale, dont est tissée la trame même de leur existence. C'est là qu'ils sont appelés par Dieu pour que, exerçant leur fonction propre et guidés par l'esprit de l'Évangile, ils travaillent à la sanctification du monde de l'intérieur, comme un levain. De cette façon, ils peuvent faire connaître le Christ aux autres, surtout par le témoignage d'une vie rayonnante de foi, d'espérance et de charité. C'est pourquoi, étant donné qu'ils sont étroitement liés à toutes sortes d'affaires temporelles, leur tâche particulière est d'ordonner et d'éclairer ces affaires de manière à ce qu'elles naissent et grandissent continuellement selon le Christ, à la louange du Créateur et du Rédempteur. L'année suivante, le 18 novembre 1965, le Concile a adopté le décret sur l'apostolat des laïcs, Apostolicam Actuositatem §26, qui demandait en fait la création de Conseils des laïcs à tous les niveaux de l'Église, du niveau paroissial au niveau international.

Gigacz conclut "que les dirigeants du mouvement et les aumôniers ont eu beaucoup de succès avec les propositions qu'ils ont présentées dans leur document appelant à une organisation permanente des laïcs dans le Saint-Siège". Le moment est peut-être venu d'évaluer comment ces orientations de Vatican II ont été - ou n'ont pas été - mises en pratique".

Cela nous oblige à appeler à un dialogue entre les mouvements laïcs qui se sont sentis inconnus et non représentés et le dicastère responsable des laïcs.

Depuis la République du Congo, Jean Baptiste Ndundu Nsituvila nous invite à réfléchir sur les expériences de révision de vie dans différents contextes et sur la manière dont cette méthodologie nous a aidés à former notre spiritualité. Il nous fait part de sa propre expérience au Congo et en Afrique où il insiste sur le discernement et l'écoute pour vivre une vie spirituelle résolument orientée vers Dieu, à la recherche constante de Dieu et de sa volonté. Ce thème a également été réfléchi dans d'autres régions du monde et est au cœur du travail du Secrétariat spécialisé dans la formation et la vie spirituelle, qui s'adapte aujourd'hui aux nouvelles possibilités et en même temps aux exigences des temps qui changent.

Dans son article, le théologien laïc Ramón Ibeas Larrañaga, du mouvement du Pays basque, nous invite à réfléchir à la dernière exhortation du pape François : "Laudate Deum - Une lecture dans la perspective de nos mouvements", car elle nous appelle à agir dans l'espace ecclésial et social dans un monde qui "se désagrège". Bien qu'il ait été écrit quelques jours avant la réunion de la COP 28 et qu'il montre l'urgence de la détérioration de la nature, comme le dit Ramón Ibeas, le pape nous rappelle qu'"il est important de garder à l'esprit que nous n'avons pas affaire à des phénomènes de la nature elle-même dans son cours normal.

Tout ce qui se passe, de manière beaucoup plus intense ces dernières années, est de la responsabilité de l'être humain, bien qu'à une échelle différente. En fait, en analysant les données fournies par les différentes études scientifiques, nous pouvons affirmer que ce ne sont pas les pays pauvres mais les pays riches qui sont les plus responsables de ce qui se passe. En effet, ils génèrent plus de 50 % de la pollution produite sur la planète.

Le Pape nous invite instamment à repenser le modèle, le paradigme technologique actuel, non pas à cause des bénéfices que la technologie peut apporter, mais à cause de la gestion que l'on peut en faire pour le bénéfice général, en même temps qu'une autre difficulté énorme, qui est la faiblesse croissante de la politique internationale. Dans cette ligne, Ramón Ibeas s'interroge "également sur la faiblesse des institutions qui, comme Pax Romana, tentent d'influencer le monde en dehors du discours dominant". Ainsi, (n° 34) le Pape affirme que "la bonté, comme l'amour, la justice et la solidarité, ne peuvent être atteints une fois pour toutes ; ils doivent être conquis chaque jour". C'est ce quotidien que nous, militants chrétiens, devons prendre comme référence. Les valeurs que nous a présentées le Pape François doivent être maintenues dans la continuité, non pas comme quelque chose à préserver, mais comme des valeurs opérationnelles et transformatrices" et il ajoute : "A partir de ces intuitions, le MIIC-Pax Romana et le MIEC-JECl, en tant qu'intellectuels et étudiants catholiques, devraient travailler pour rendre nos idées et nos propositions visibles dans les espaces où nous avons la possibilité et l'opportunité

d'être entendus, ainsi qu'agir dans les espaces où notre activité peut être transformatrice ou un instrument pour que ceux qui n'ont pas de voix puissent être les sujets de leur propre avenir".

Il est vrai que nous criions souvent dans le désert. C'est ce qu'ont fait les Israélites esclaves en Égypte et, rappelons-le, Dieu les a entendus et ils ont été libérés. C'est pourquoi nous devons travailler pour un multilatéralisme d'en bas (n° 38), que nous devons promouvoir dans le but d'influencer et, pourquoi pas, d'être présents dans les espaces de décision politique, en défendant toujours la personne humaine et sa dignité (n° 39)".

Et il conclut par un appel à notre mouvement pour avancer dans la conversion que le monde d'aujourd'hui exige de nous, tout en apportant l'espérance qu'un autre monde et une autre Église sont possibles. Mettons-nous en route, encouragés par la lecture du dernier chapitre, le sixième, de l'exhortation qui nous offre un large éventail d'éléments comme références spirituelles pour pouvoir construire ce nouveau paradigme urgent qui ne sera possible que si nous mettons au centre l'autre qui souffre sans oublier que la planète, dans son ensemble, souffre aussi en conséquence de notre manque de vérité, de justice, de charité et d'amour".

Rosaria Capone nous apporte les réflexions de la réunion du MEIC qui s'est tenue à Rome en mars 2023 sur une question centrale dans la construction des États démocratiques, à savoir l'administration de la justice, qui aujourd'hui, non seulement en Italie, mais aussi en Europe, est un sujet de préoccupation, mais qui est central pour la coexistence des citoyens. Dans son article suggestif "Et délivrez-nous du mal ! Restorative Justice - Excursus"

montre les différentes réflexions interdisciplinaires sur le thème de la justice réparatrice qui a été présent non seulement dans le domaine du droit pénal, mais dans toutes les disciplines qui s'interrogent sur une administration de la justice qui nous aide à être de meilleurs êtres humains. Pour les chrétiens, c'est un sujet qui ne peut pas nous laisser indifférents et qui nous oblige à mettre en pratique nos valeurs fondamentales et notre capacité à vivre en communauté. Un chemin qui se construit, un champ d'étude, de recherche et d'intervention émergent également dans les sciences sociales, dans la prévention de la déviance et la gestion des conflits qui affectent les individus et les communautés. Un ensemble de valeurs, de critères et de stratégies visant à reconstruire le sens de la communauté qui est de plus en plus compromis aujourd'hui.

Begonia Ocio, représentant de Pax Romana au Conseil de l'Europe, fait un rapport intéressant sur les travaux de la session d'automne 2023 de la conférence OINGS du Conseil de l'Europe (CdE) à Strasbourg. Il nous montre l'importance du travail dans les organismes internationaux auxquels nous avons le droit et la reconnaissance de participer, la diversité des sujets auxquels nous pourrions et devrions contribuer, comme nous le rappellent les articles de Ramón Ibeas et Félix Grández, en repositionnant avec lucidité notre présence dans la société et dans l'Église.

En même temps, cela montre aussi le manque de participation directe de la société civile, qui aurait dû être une priorité pour le Conseil de l'Europe. Cela nous ramène aux difficultés de la société et de l'Église à consolider la démocratie et la communauté ecclésiale qui ont été discutées lors de la réunion du MEIC décrite par Marta Margotti. En même temps, il semble que le déficit de participation soit en partie motivé par l'absence d'une représentation authentique des citoyens qui puisse réellement participer à la prise de décision. Actuellement, les OING sont déjà présentes dans ces comités directeurs avec le statut d'observateurs, mais le caractère participatif des OING appartenant à la Conférence semble être incompatible avec les règles de procédure actuelles régissant le statut d'observateur. En d'autres termes, les OING membres de la Conférence sont actuellement habilités à faire des propositions de recommandations directement au Conseil des Ministres, mais nous ne pouvons pas influencer le processus de rédaction des Recommandations préparées par les Comités directeurs.

En d'autres termes, tout comme Gigacz montre la faiblesse de la représentation de l'ensemble des mouvements laïcs dans les structures ecclésiales, de la même manière, le déficit de représentation avec suffisamment d'autonomie et d'agence dans les organismes internationaux conduirait au déficit d'une plus grande participation des citoyens.

Stefano Ceccanti se penche sur la réalité politique actuelle en Europe dans la perspective des prochaines élections et sur les faibles possibilités que l'extrême droite se consolide et que ses propositions deviennent une alternative politique pour l'ensemble de l'Europe et influencent les sociétés du reste du monde. Les groupes eurosceptiques Identité et Démocratie et Conservateurs et Réformistes dans leur ensemble connaissent une croissance significative dans certains pays, mais de manière limitée au niveau continental, avec un peu moins de 5 % des sièges. Cependant, la situation ne permet pas de se reposer sur ses lauriers, étant donné l'énorme transformation de l'ordre mondial, avec une présence russe et chinoise forte et agressive, non seulement dans l'ensemble eurasiatique, mais aussi dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique Sud, d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes.

L'analyse et la participation politique n'ont pas été étrangères à nos mouvements et aujourd'hui François nous encourage avec Fratelli Tutti à une

présence active mais aussi, comme le souligne Ceccanti, il a apporté à l'Europe une vision du Sud, non sans risques, qui exige des laïcs et des mouvements comme Pax Romana un effort continu d'analyse, d'organisation et de participation. Il conclut qu'aujourd'hui, l'Église est dirigée par un Pape du Sud qui "est appelé à intégrer ces nouvelles exigences aux leçons traditionnelles de Gasperi, Adenauer et Schuman, que le conflit ukrainien nous révèle comme étant pleinement d'actualité. Ce n'est pas une tâche facile, mais elle est nécessaire", et des mouvements tels que Pax Romana ont beaucoup à y contribuer.

Nous espérons que la présente revue nous aidera à repenser notre action, dans l'Église et dans la société, face aux énormes défis que nous vivons et auxquels nous, professionnels et intellectuels, formés à la réflexion, devons apporter notre vision et nous engager pour la transformation des sociétés dans lesquelles nous vivons, afin qu'elles soient plus justes, respectueuses de leur environnement naturel et engagées pour la paix dans le monde.

TABLA DE CONTENIDOS

- **Renouvellement et réorientation de notre parcours 01**
- **Démocratie et synodalité. Le défi de la participation 04**
- **Pour un Conseil des laïcs véritablement représentatif au Saint-Siège 06**
- **La révision de vie au cœur de la méthodologie Action-Réflexion -Action 11**
- **Laudate Deum: une lecture dans la perspective de nos mouvements 15**
- **Et délivre-nous du mal ! Justice réparatrice - Excursus 19**
- **Session d'automne de la conférence des ONG du conseil de l'Europe 27**
- **Vers des élections européennes et au-delà 32**



RENOUVELLEMENT ET REORIENTATION DE NOTRE PARCOURS



**Félix Grández Moreno, sociologue,
Pontificia Universidad Católica del Perú**

Notre mouvement et l'actuelle Église des Pauvres du Pérou et d'Amérique Latine ont une grande expérience de synodalité à partager. Une expérience de plus de 50 ans de communion, de participation et de mission.

En même temps, en tant qu'individus, communautés et mouvement, nous sommes également appelés à la conversion en ce moment de l'histoire, ce qui implique un renouveau dans notre façon de cheminer ensemble, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institutionnalité ecclésiale.

Dans notre expérience, le renouvellement de notre manière de cheminer ensemble implique en ce moment d'assumer et de répondre à trois défis:

1. nous insérer dans le dynamisme du processus synodal 2021 - 2024;
2. pratiquer le discernement, et
3. cheminer en tant que citoyens pour contribuer à la réhabilitation de la politique.

1. S'insérer dans le dynamisme du processus synodal 2021 - 2024

Le processus synodal qui a commencé en octobre 2021 et se terminera en octobre 2024 est une bonne nouvelle non seulement pour l'Église, mais aussi pour le monde troublé d'aujourd'hui.

C'est une bonne nouvelle parce qu'il confirme au niveau mondial le chemin initié par le Concile Vatican II, malgré les résistances de toutes sortes. C'est aussi une bonne nouvelle parce que l'Église réaffirme ainsi sa volonté de se mettre véritablement au service de la grande famille humaine.

La première session de l'Assemblée synodale, qui se tiendra à Rome du 4 au 28 octobre 2023, est un moment important dans ce processus et nous permet de comprendre que la synodalité n'est pas seulement un moyen de changer les systèmes de gouvernance de l'Église à tous les niveaux, mais aussi et fondamentalement un moyen pour l'Église de devenir plus pastorale.

Notre mouvement est appelé à s'insérer dans le dynamisme du processus synodal. Cela implique de marcher ensemble parmi les communautés aux niveaux national et international et, surtout, de marcher ensemble avec les groupes et les organisations de l'Église, de la société et de la politique dont nous faisons partie.

Nous devons imaginer et mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour contribuer au processus de conversion et de réforme de notre Église, en aidant à éradiquer les "mauvaises herbes" du cléricalisme, des abus de pouvoir, de l'égoïsme et de l'aliénation de larges sections des pauvres de notre temps, en particulier les jeunes et les femmes.

Dans ce processus, nous avons l'occasion d'affirmer que les pauvres sont les protagonistes du cheminement de l'Église, comme l'indique le chapitre 4 du rapport de synthèse de l'Assemblée synodale, qui va jusqu'à dire :

"L'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique : Jésus, pauvre et humble, s'est lié d'amitié avec les pauvres, a marché avec les pauvres, a partagé la table avec les pauvres et a dénoncé les causes de la pauvreté. Pour l'Église, l'option pour les pauvres et les laissés-pour-compte est une catégorie théologique plutôt que culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Pour saint Jean-Paul II, Dieu leur accorde d'abord la miséricorde. Cette préférence divine a des conséquences sur la vie de tous les chrétiens, qui sont appelés à nourrir "les mêmes sentiments du Christ Jésus" (Philippiens 2,5).

De même, en tant que laïcs, il nous appartient d'affirmer la dignité commune des baptisés, en déployant toutes nos initiatives dans et hors de l'Église. Quelles initiatives en particulier ? Celles qui résultent du discernement.

2.Pratiquer le discernement synodal

Le processus synodal est un processus qui demande du discernement. Cheminer ensemble implique de savoir où marcher et cela nécessite de discerner ce que Dieu veut et fait parmi nous, dans l'ici et le maintenant de notre histoire.

Bon nombre des problèmes de notre Église, à tous les niveaux, sont dus à l'absence pratique de discernement en général, et de discernement synodal en particulier.

L'attitude et la capacité de discernement ont été considérablement affaiblies et, dans certains contextes ecclésiaux, elles ont été perdues dans la pratique. Cela est dû à une culture dans laquelle le respect des règles et des procédures prévaut sur l'exercice de la liberté des disciples.

Que pouvons-nous faire pour répondre à ce besoin de discernement dans nos vies, dans nos communautés et dans le mouvement ?

Nous sommes confrontés au défi de promouvoir le discernement synodal à travers différents instruments, en commençant par l'examen des faits de la vie (voir - juger - agir). Mais cela exigeait en principe de surmonter les déficits de formation et de connaissances bibliques et théologiques que nous avons accumulés ces dernières années.

Le discernement de l'orientation à prendre nécessite une approximation de nombreux domaines de connaissance. Le bilan de vie est un instrument, mais il n'est pas le seul instrument de discernement.

En matière de discernement, notre mouvement est en mesure d'accepter, par exemple, l'approche du Pape François dans l'Exhortation *Laudate Deum*, sur la crise climatique, lorsqu'il dit : "Nous devons repenser ensemble la question du pouvoir humain, quel est son sens, quelles sont ses limites ? (LD 28).

En ce qui concerne la méthode de discernement, il convient de tirer les leçons de l'expérience récente de l'Assemblée synodale, notamment en ce qui concerne la formation des "cercles mineurs" et la "conversation dans l'esprit".

Pour le reste, la lecture des 115 convergences, 75 questions à traiter et 81 propositions du Rapport de synthèse constitue, dans l'immédiat, le début d'un nouvel exercice de discernement en vue de l'Assemblée synodale d'octobre 2024.

3. Cheminer en tant que citoyens pour contribuer à la réhabilitation de la politique

Le parcours synodal de l'Église et de notre mouvement est très important au niveau ecclésial, mais il l'est aussi dans la sphère sociale et politique, tant dans notre pays que dans le monde.

Le voyage synodal n'implique pas seulement que les différents corps ecclésiastiques marchent ensemble. Il implique également de cheminer avec les différents secteurs de la population, en particulier dans les territoires où vivent les besoins, les joies et les espoirs de la population.

Dans un contexte de grave crise institutionnelle et de polarisation politique, marcher ensemble implique de s'insérer dans le monde pour chercher à lui donner un sens et une espérance, et pour essayer d'arrêter sa déshumanisation et l'invisibilisation de notre prochain.

Il ne peut y avoir de synodalité de l'Église sans une intervention visible des laïcs dans l'espace public. Dans un contexte de méfiance généralisée et de déconnexion entre la société et l'État, nous avons l'occasion et la possibilité d'animer la conversation publique et civique aux niveaux local, national et mondial.

Le souci de la vie humaine et de la maison commune est un espace important pour le renouvellement des discours et des pratiques sociales et politiques. Il convient de garder à l'esprit que, plus qu'un acte, l'attention est une attitude qui englobe toute une série de dimensions de l'existence humaine.

C'est pourquoi l'écoute et le dialogue, les gestes et les paroles sont si importants pour générer du lien, de la proximité et de l'accompagnement, qui semblent être les nouveaux moyens de réhabiliter la politique et d'affirmer le sens du bien commun.

Il s'agit de promouvoir et de mettre en pratique la fraternité et l'amitié sociale dans les quartiers, dans les communautés, dans le domaine de la culture, de la création artistique, de la politique démocratique et de la transformation de l'économie.

Nous vivons une période sans précédent dans l'Église et dans le monde, une période d'ombres profondes et d'espoirs nouveaux. C'est un temps de conversion pour tracer des chemins là où il n'y en a pas, ou là où il semble qu'il n'y en ait pas.

Le voyage synodal est, dans une large mesure, le voyage du disciple. L'expérience de cheminer ensemble est une expérience spirituelle personnelle et inaliénable, ainsi qu'une expérience communautaire, humaine et en même temps civique.

Nous sommes appelés à marcher, mais aussi à penser et à faire ensemble. La synodalité nous ouvre à la possibilité de nouvelles interventions dans les sphères ecclésiales et publiques, où notre spiritualité, nos connaissances et l'apprentissage que nous avons accumulés au fil du temps sont liés d'une nouvelle manière.

Lima, novembre 2023

DÉMOCRATIE ET SYNODALITÉ. LE DÉFI DE LA PARTICIPATION



Marta Margotti, Conseil national du Movimento ecclesiale di impegno culturale, Italie.

Pourquoi les jeunes et les adultes fuient-ils l'engagement? Existe-t-il des solutions pour motiver la participation ?

Comment construire ensemble la "maison commune"? Ces questions ont été au centre de la conférence interrégionale MEIC (Movimento Ecclesiale di Impegno Culturale) du Piémont, du Val d'Aoste, de la Lombardie et de la Ligurie qui s'est tenue à Casale Monferrato le 7 octobre 2023. La réunion "Democrazia e Sinodalità. La sfida della partecipazione" (Démocratie et synodalité. Le défi de la participation) a abordé sans crainte et avec intelligence les raisons de la crise qui touche aussi bien la vie civile (avec les difficultés qui affectent toutes les démocraties) que les communautés chrétiennes (avec les laborieuses tentatives de synodalité).

Le lien étroit entre la démocratie et la synodalité provient du fait que toutes deux concernent la manière dont les liens positifs entre les personnes sont créés, maintenus et transformés dans les communautés, ce qui contribue à renforcer la cohésion sociale, dans un cas, et la communion ecclésiale, dans l'autre. Certes, 'démocratie' et 'synodalité' ne sont pas synonymes, mais l'une permet de mieux comprendre l'autre. Plus encore, ce double regard peut suggérer de nouvelles manières de répondre à l'effritement des liens communautaires qui affaiblissent les identités personnelles, la vie commune et en fin de compte, même les institutions qui gouvernent les communautés. C'est ce qui ressort des interventions de Filippo Pizzolato, de l'université de Padoue, et de Monica Quirico, de la faculté de théologie de l'Italie du Nord à Turin (ainsi que des propos de Renato Balduzzi et de Monica Rimoldi, qui ont animé la journée), la difficile résilience de la démocratie au niveau social et les obstacles à l'expérimentation de formes de synodalité dans l'Église reflètent une "crise de la participation" qui se caractérise par les

choix individuels, le rapport de l'individu avec les milieux dans lesquels il vit et les institutions. Ce n'est pas un hasard si les considérations sur l'abstentionnisme électoral et la désaffection à l'égard des instances de participation civique (par exemple, dans les écoles ou les quartiers) sont souvent sur la même longueur d'onde que les plaintes sur les églises vides et l'absence de jeunes dans les paroisses et les associations catholiques.

Les difficultés de la participation à la "maison commune" sont encore amplifiées si l'on passe de la situation nationale italienne à la réalité de l'Europe et si l'on observe les transformations qui se produisent à l'échelle mondiale. L'un des nœuds de la participation aujourd'hui est de savoir comment construire des relations communautaires dans des sociétés de plus en plus mondialisées et complexes, mais aussi comment garantir et régir ces relations afin qu'elles soient respectueuses des droits et des devoirs partagés. Les questions qui ont émergé au cours de la conférence sont nombreuses et aucune n'est facile à résoudre. Qui décide ? L'exclusion d'une personne des décisions collectives ne fait-elle que limiter sa liberté ou affaiblit-elle l'ensemble de la communauté ? Comment trouver l'équilibre entre la liberté individuelle et la solidarité communautaire ? Existe-t-il un modèle unique de démocratie à exporter de l'Occident vers le reste du monde, ou la crise actuelle appelle-t-elle à repenser la représentation politique telle qu'elle a été développée par les systèmes libéraux ? Et la synodalité ne risque-t-elle pas, en fin de compte, d'être une formule pour confirmer la gouvernance hiérarchique, cléricale et masculine de l'Église catholique ?

Les difficultés de la participation à la "maison commune" sont encore amplifiées si l'on passe de la situation nationale italienne à la réalité de l'Europe et si l'on observe les transformations qui se produisent à l'échelle mondiale. L'un des nœuds de la participation aujourd'hui est de savoir comment construire des relations communautaires dans des sociétés de plus en plus mondialisées et complexes, mais aussi comment garantir et régir ces relations afin qu'elles soient respectueuses des droits et des devoirs partagés. Les questions qui ont émergé au cours de la conférence sont nombreuses et aucune n'est facile à résoudre. Qui décide ? L'exclusion d'une personne des décisions collectives ne fait-elle que limiter sa liberté ou affaiblit-elle l'ensemble de la communauté ? Comment trouver l'équilibre entre la liberté individuelle et la solidarité communautaire ? Existe-t-il un modèle unique de démocratie à exporter de l'Occident vers le reste du monde, ou la crise actuelle appelle-t-elle à repenser la représentation politique telle qu'elle a été développée par les systèmes libéraux ? Et la synodalité ne risque-t-elle pas, en fin de compte, d'être une formule pour confirmer la gouvernance hiérarchique, cléricale et masculine de l'Église catholique ? Les questions auxquelles il faut répondre concernent précisément la durabilité (pas seulement écologique) des systèmes actuels de gouvernance des sociétés et des communautés et en fin de compte, le sens de la vie commune, du "bien vivre" des individus et des communautés.

Face au malaise généralisé sur le sens de la vie commune, il est évident qu'il est vain de proposer des solutions du passé ou de s'illusionner sur un changement rapide, bien sûr, capable de changer l'avenir. L'incertitude du lendemain n'est pas à l'origine du malaise, mais en est une

conséquence. Les solutions possibles ne sont pas dans les mains des autres mais dans les nôtres. Le dialogue qui s'est développé lors de la journée MEIC est une tentative de ne pas s'arrêter au milieu de la gué et de parier sur le pouvoir créatif et transformateur de groupes même restreints.

Lorsque la date de la conférence a été fixée, on ne pouvait imaginer la coïncidence exacte avec la tenue du Synode sur la synodalité, la publication quelques jours plus tôt de l'exhortation "Laudate Deum" du Pape François sur la crise climatique, et la nouvelle récente du thème de la prochaine Semaine sociale des catholiques italiens à Trieste (intitulée précisément Au cœur de la participation). D'autre part, l'instabilité croissante du système international (de l'Ukraine à l'Afrique et au Moyen-Orient) et la montée de la rhétorique souverainiste sur la défense des intérêts nationaux avec la rhétorique instrumentale sur l'"invasion" des migrants étaient prévisibles. Il était également facile d'imaginer ces dérives fondamentalistes qui, en Italie et ailleurs, au nom d'une tradition largement inventée, utilisent la religion pour justifier l'immobilisme face au changement.

La conférence n'est pas un point d'arrivée, mais une étape dans un parcours qui trouve son origine dans les choix faits par le MEIC au cours des années passées et qui, en même temps, est tourné vers l'avenir. Amoureux de la Constitution italienne et du Concile Vatican II enracinés dans l'Évangile, notre objectif - en tant qu'individus et réalités de base est d'être des "cœurs pensants" pour un avenir déjà présent.

Trois mots prononcés lors de la journée du MEIC résument le sens de nombreuses initiatives possibles : responsabilité, formation et solidarité.

Responsabilité envers la "maison commune" pour contrer l'indifférence qui nous rend aveugles aux besoins des personnes et aux urgences de la société, formation des esprits et des consciences pour éclairer le chemin et solidarité active pour ne perdre personne en route.

POUR UN CONSEIL DES LAÏCS VÉRITABLEMENT REPRÉSENTATIF AU SAINT-SIÈGE



Stefan Gigacz, Institut de Cardijn d'Australie

Comme le note la Synthèse de la première Assemblée du Synode sur la synodalité, la promotion de la synodalité missionnaire exige "la création et la configuration de conseils et d'organes consultatifs où les représentants des associations de laïcs, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles peuvent se rencontrer afin de favoriser des relations durables entre leur vie et leur travail et ceux des Églises locales". (Synthèse Chapitre 10, §i)

À quoi pourrait ressembler une telle configuration ?

Il se trouve que les responsables et les aumôniers de plusieurs mouvements d'apostolat des laïcs, parmi lesquels Joseph Cardijn, ont esquissé leur réponse à cette question lors d'une réunion en juillet 1964 pour préparer la troisième session du Concile Vatican II, qui devait discuter du Schéma sur l'Église.

Ces mouvements, également connus sous le nom de mouvements d'Action catholique spécialisée, étaient les suivants : la

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale [JOCI-JOCI], la Jeunesse Étudiante Chrétienne Internationale [JECI-IYCS], le Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique [MIJARC], la Commission Internationale Cœurs-Vaillants-Mes-Vaillantes [aujourd'hui MIDADE], le Mouvement International d'Apostolat des Milieux Sociaux Indépendants [MIAMSI], la Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques [FIMARC], et le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens [MMTC-MWW].

Ils ont présenté leur vision d'un modèle de partenariat entre les mouvements de laïcs et l'Église institutionnelle dans un document intitulé "Pour une organisation permanente des laïcs auprès du Saint-Siège".

Soixante ans plus tard, le modèle proposé par les responsables de mouvements et les aumôniers offre encore des leçons pour le développement d'une Église synodale. Jetons-y un coup d'œil.

De quoi s'agit-il?

Le document commençait par énumérer les trois questions principales que les mouvements souhaitaient mettre en lumière.

Le premier d'entre eux était "la découverte et la mise en valeur de la mission propre et des tâches spécifiques des laïcs dans l'Église d'aujourd'hui", une phrase qui faisait fortement écho à la position de Cardijn dans la Commission préparatoire de Vatican II et les Commissions conciliaires sur l'apostolat des laïcs, dans lesquelles il soulignait "l'apostolat spécifiquement laïc des laïcs". Cet apostolat des laïcs, Cardijn et les mouvements l'opposaient à "l'apostolat hiérarchique" des évêques et des prêtres.

Le deuxième point souligné par les mouvements est "la nécessité vitale" qu'ils ont identifiée "d'assurer une présence directe et permanente des laïcs auprès de la Hiérarchie et en particulier du Saint-Père". Cette préoccupation fait également écho à une insatisfaction de longue date de la part des mouvements concernant le manque de compréhension de leur travail par les fonctionnaires du Vatican.

Dans la foulée, la troisième question à laquelle les mouvements souhaitaient donner la priorité était l'établissement de "formes institutionnelles" dans l'Église qui seraient progressivement mises en œuvre afin de "parvenir à un dialogue effectif et efficace" entre le clergé et les laïcs. D'où la nécessité d'une structure vaticane permanente pour faciliter ce dialogue.

Un organe représentatif des laïcs au Vatican

Concrétisant leur proposition, les mouvements ont appelé à la création d'un nouvel organe permanent du Vatican post-conciliaire basé sur "la représentation des laïcs auprès du Saint-Siège".

Or, avant le Concile, il existait déjà un "Comité permanent pour les Congrès Internationaux d'Apostolat des Laïcs" ou COPECIAL, créé par le pape Pie XII après le premier congrès mondial sur l'apostolat des laïcs, qui s'était tenu à Rome en 1951. Il s'agissait d'une structure dont tous les membres étaient nommés par le Vatican.

Les mouvements n'étaient pas satisfaits de cette structure. D'où l'insistance diplomatique des mouvements sur une rupture nette avec le passé, de sorte que le nouvel organisme post-conciliaire ne devait "pas dépendre du passé qui imposerait ses exigences" !

En outre, il était particulièrement important de bien définir la nouvelle structure du Vatican car, comme les dirigeants et les aumôniers du mouvement en étaient parfaitement conscients, la nouvelle entité deviendrait le modèle des futures structures régionales, nationales et diocésaines.

Un objectif précis

En conséquence, le document accorde une attention particulière à la définition de l'objectif de la nouvelle structure laïque proposée. Il n'est peut-être pas inutile de citer ici le paragraphe pertinent dans leur intégralité :

En tant que communauté de chrétiens et aussi institution hiérarchique, l'Église s'incarne dans le monde pour être un ferment de rédemption et de sanctification. Dans cette mission globale, l'action des laïcs et celle du clergé sont inséparables, mais il y a des tâches spécifiques qui incombent plus directement aux uns et aux autres. L'évolution du monde tend d'ailleurs à amplifier considérablement l'ampleur et l'importance décisive pour l'Église des tâches spécifiquement séculières et donc des activités et des institutions des laïcs. Il en résulte la nécessité d'une organisation appropriée pour ces derniers. C'est ce que s'efforcent d'accomplir les différents mouvements d'apostolat dans les différents domaines.

Il apparaît que le développement du laïcat exige qu'une place de plus en plus grande lui soit accordée dans les cadres institutionnels de l'Église.

Cette présence des laïcs au Saint-Siège aidera aussi puissamment tous les chrétiens à prendre conscience de leur caractère catholique, dans un monde qui devient de plus en plus universel.

La préoccupation des leaders du mouvement et des aumôniers était de s'assurer que la nouvelle structure prendrait une forme différente de celle des autres organes plus hiérarchiques du Vatican.

Ils ont proposé que la nouvelle structure soit basée sur les "tâches spécifiquement séculières" des mouvements laïcs et de leurs activités et sur la nécessité d'un "cadre institutionnel" dans l'Église pour soutenir les besoins de ces mouvements.

Plutôt qu'un organisme de régulation, les responsables des mouvements et les aumôniers ont plaidé pour une structure vaticane qui les aiderait dans leur travail.

Dialogue

En particulier, les mouvements ont proposé une nouvelle entité qui faciliterait le dialogue non seulement entre les mouvements eux-mêmes, mais aussi avec l'Église institutionnelle :

- A travers l'institution étudiée, un dialogue organique serait établi entre la hiérarchie de l'Église et les laïcs organisés. Ce dialogue pourrait comporter les deux aspects suivants :
- Des représentants autorisés des laïcs tiendraient le pape, ses collaborateurs et les institutions centrales de l'Église informés de façon naturelle de l'évolution du monde, des problèmes et des aspirations des chrétiens et des non-chrétiens, de l'action des laïcs dans le monde et de l'Église avec ses difficultés et ses réussites.
- En même temps, grâce à ces contacts directs, dans un esprit de foi, les représentants des laïcs assimileront de plus en plus la pensée et les orientations fondamentales des pasteurs de l'Église.

Grâce à ce dialogue institutionnalisé, les conditions seraient réunies pour une participation officielle et harmonieuse des laïcs dans les institutions religieuses et séculières qui les concernent, en vue de l'élaboration d'orientations concrètes dans les domaines relatifs à l'action des laïcs.

Il convient de souligner ici l'accent mis sur le dialogue qui permet une meilleure compréhension de l'enseignement de l'Église par rapport aux approches traditionnelles fondées sur la soumission à l'autorité de son enseignement

Un Conseil des laïcs représentatif

La recommandation porte donc sur la création d'un "Conseil des laïcs" qui disposerait d'un secrétariat propre et agirait comme un "centre de dialogue" conformément à l'objectif susmentionné. Cela nécessitait la présence de représentants du Saint-Siège et du Collège des évêques. Des contacts avec d'autres congrégations romaines devraient également être développés. Surtout, pour que la nouvelle structure fonctionne comme un Conseil des laïcs, une "condition essentielle" serait d'assurer sa "représentativité", en particulier parmi "l'apostolat organisé", c'est-à-dire parmi les mouvements de laïcs :

La composition de ce Conseil doit être, dans la mesure du possible, représentative des laïcs de toute l'Église. Cependant, le caractère actuel de l'évolution du monde nous semble exiger qu'une place prioritaire soit donnée dans ce Conseil à l'apostolat organisé.

Cette représentativité serait assurée de la manière suivante :

- a. Représentation de la hiérarchie
- b. Représentation des différentes formes d'apostolat :
 - par milieux (enfants, jeunes et adultes) : rural, ouvrier, indépendant, étudiant.
 - autres formes d'action et d'apostolat catholiques
 - mouvements de spiritualité et de piété
- c. Représentation de la Conférence des OIC.

En conclusion, les responsables des mouvements et les aumôniers ont également insisté sur la nécessité de consulter les responsables nationaux et internationaux des différents continents sur la conception et le fonctionnement du nouveau Conseil des Laïcs proposé.

Résultats

Si nous examinons maintenant Lumen Gentium, telle qu'elle a été adoptée en novembre 1964, nous constatons que les Pères du Concile ont défini le rôle des laïcs en des termes similaires à ceux que les dirigeants du mouvement et les aumôniers avaient recherchés.

Ainsi, dans Lumen Gentium §31, nous trouvons :

Ce qui caractérise spécifiquement les laïcs, c'est leur nature séculière... Les laïcs, par leur vocation même, cherchent le royaume de Dieu en s'engageant dans les affaires temporelles et en les ordonnant selon le plan de Dieu. Ils vivent dans le monde, c'est-à-dire dans chacune et dans toutes les professions et occupations séculières. Ils vivent dans les circonstances ordinaires de la vie familiale et sociale, dont est tissée la toile même de leur existence. Ils y sont appelés par Dieu pour que, dans l'exercice de leur fonction propre et guidés par l'esprit de l'Évangile, ils travaillent à la sanctification du monde de l'intérieur, comme un levain.

Ils peuvent ainsi faire connaître le Christ aux autres, surtout par le témoignage d'une vie resplendissante de foi, d'espérance et de charité. C'est pourquoi, étant donné qu'ils sont étroitement liés à toutes les affaires temporelles, ils ont pour tâche particulière d'ordonner et d'éclairer ces affaires de manière à ce qu'elles puissent naître et s'accroître continuellement selon le Christ, à la louange du Créateur et du Rédempteur.

L'année suivante, le 18 novembre 1965, le Concile a adopté le Décret sur l'apostolat des laïcs, *Apostolicam Actuositatem* §26, qui demandait effectivement la création de Conseils de laïcs à tous les niveaux de l'Eglise, de la paroisse au niveau international :

Dans les diocèses, dans la mesure du possible, il doit y avoir des conseils qui assistent le travail apostolique de l'Église, soit dans le domaine de l'évangélisation et de la sanctification, soit dans le domaine caritatif, social ou autre, et ici il convient que le clergé et les religieux coopèrent avec les laïcs. Tout en préservant le caractère propre et l'autonomie de chaque organisation, ces conseils pourront promouvoir la coordination mutuelle des diverses associations et entreprises laïques.

Dans la mesure du possible, des conseils de ce type devraient être établis au niveau paroissial, interparoissial et interdiocésain, ainsi qu'au niveau national ou international.

En outre, un secrétariat spécial devrait être établi au Saint-Siège pour le service et la promotion de l'apostolat des laïcs. Il peut servir de centre bien équipé pour communiquer des informations sur les divers programmes apostoliques des laïcs, promouvoir la recherche sur les problèmes modernes qui se posent dans ce domaine, et assister de ses conseils la hiérarchie et les laïcs dans leurs travaux apostoliques. Les divers mouvements et projets d'apostolat des laïcs à travers le monde devraient également être représentés au sein de ce secrétariat, où le clergé et les religieux doivent également coopérer avec les laïcs.

Nous pouvons donc conclure que les responsables des mouvements et les aumôniers ont largement réussi à mettre en oeuvre les propositions qu'ils ont formulées dans leur document intitulé "Pour une organisation permanente des laïcs auprès du Saint-Siège".

Il est peut-être temps maintenant d'évaluer la manière dont ces orientations de Vatican II ont été mises en oeuvre - ou non !

Lire la suite (en anglais seulement): [For a permanent organization of the laity at the Holy See](#)

LA RÉVISION DE VIE AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE ACTION-RÉFLEXION -ACTION.



Jean Baptiste NDUNDU NSITUVILA,
membre de la Commission Electorale
Nationale Indépendante de la RDC.

La révision de vie et la méthodologie de Pax Romana : Action-Réflexion-Action, nous amène à évoquer quelques repères qui me reviennent à l'esprit. Notamment, le manuel de formation Chrétienne élaboré par le MIEC-R.D. Congo et dont une édition a été reprise également par le MIEC-Afrique. Le Point 13 de la deuxième étape sur la vie spirituelle est intitulé : « Ecoute et discernement ». Il y est rappelé que la vie spirituelle est résolument orientée vers Dieu, en recherche constante de Dieu et de sa volonté. Et la question qui revient est de savoir comment connaître la volonté de Dieu. Le rédacteur du module de la vie chrétienne nous y apprend que Dieu parle à notre cœur de façon très simple, très effacée, par sa parole et par les évènements. Ainsi, il nous y propose une démarche en 5 axes : Goûter la parole de Dieu ; Faire attention aux données journalières de ma vie ; Discerner les appels bons ou mauvais ; Ecouter le meilleur de moi-même ; Me décider et accomplir ce que j'ai décidé.

La connaissance de la volonté de Dieu est essentielle. La voie que je conseille souvent aux leaders du MIEC est la méditation régulière de la parole de Dieu ; La participation aux célébrations eucharistiques ; La participation à des retraites et à des recollections ; La réalisation des révisions de vie ; La prise en compte des exhortations et messages du pape, des évêques, des prêtres et même des frères et sœurs.

Cependant, j'ai l'habitude de mettre en garde contre les obstacles majeurs à une vie spirituelle intense. Il s'agit, notamment de la recherche exagérée du plaisir qu'il ne faut pas confondre avec la joie ; de l'avidité, soit un désir effréné de posséder ; de la vanité, le souci exagéré d'avoir de la valeur aux yeux des hommes et, d'avoir une réputation remarquable ; de la recherche exagérée du pouvoir afin d'être au-dessus des autres, de les maîtriser, de les dominer ; Ne pas écouter les autres ou ne pas se dévouer pour les autres ou alors être insensible à leurs causes.

Une bonne révision de vie exige de veiller également à la qualité du cadre spatial, temporel et spirituel. Aussi, à l'heure du numérique et du virtuel, les conditions temporelles et spirituelles prennent une grande importance.

I. Dieu parle à notre cœur

Je fléchis les genoux devant le Père de qui toute famille dans les cieux et sur la terre tire son nom, afin qu'il vous donne, selon la richesse de sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur, en sorte que Christ habite dans vos cœurs par la foi ; étant enracinés et fondés dans l'amour, que vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur,

et connaître l'amour de Christ, qui surpasse toute connaissance, en sorte que vous soyez remplis jusqu'à la plénitude de Dieu. (Ephésiens 3, 14-19) L'Éternel ne considère pas ce que l'homme considère ; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur. (1 Samuel 16,7)

Pour comprendre la volonté de Dieu, nous devons acquérir peu à peu la pratique d'une écoute et d'un discernement. Je dois arriver à percevoir dans mon cœur ce qui plaît à Dieu[1]. l'un des versets bibliques proposés par la méditation en vue des résolutions est Mathieu 7, 24-25, intitulé : « sur le roc. »

C'est pourquoi, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera semblable à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont jetés contre cette maison : elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc.

L'accent est mis sur l'écoute de la parole de Dieu. Au sujet de la parole, un éclairage peut être perçu également en méditant Mathieu 13, 1-23. Dans son explication, Jésus dit : « Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la parole et la comprend ; il porte du fruit, un grain en donne cent, un autre soixante, un autre trente ». Le Psalmiste dit :

« Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier ». (Psaumes 119,105). La parole de Dieu procure l'éclairage nécessaire pour avancer sans

trébucher dans la vie chrétienne. Il est donc souhaitable qu'individuellement ou communautairement, nous trouvions du temps pour un contact avec la parole de Dieu.

Mais Quand faut-il écouter la parole de Dieu et comment ? En réalité, nous pouvons écouter la parole de Dieu à tout moment. Il existe cependant des temps et des périodes propices pour l'écoute de la parole de Dieu.

A l'initiative de l'Éternel Dieu, comme avec le jeune Samuel dans le livre de 1 Samuel 3, 1-10 : ...

Samuel ne connaissait pas encore Yahvé et la parole de Yahvé ne lui avait pas encore été révélée...Yahvé recommença d'appeler Samuel pour la troisième fois. Il se leva et alla près d'Éli et dit : " Me voici, puisque tu m'as appelé. " Alors Éli comprit que c'était Yahvé qui appelait l'enfant et il dit à Samuel : " Va te coucher et, si on t'appelle, tu diras : Parle, Yahvé, car ton serviteur écoute ", et Samuel alla se coucher à sa place. Yahvé vint et se tint présent. Il appela comme les autres fois : " Samuel, Samuel ! ", et Samuel répondit : " Parle, car ton serviteur écoute. " Ecouter la parole de l'Éternel Dieu peut demander un apprentissage et un enseignement. Pour les chrétiens, nous croyons que l'Esprit saint nous enseigne et nous rappelle la parole de Dieu. Le Saint Esprit nous apporte l'aide pour le témoignage ainsi que la proclamation de l'évangile.

Il est également possible qu'à notre initiative, nous soyons en contact avec la parole de Dieu : Le matin au réveil, au milieu de la journée et avant d'aller se coucher. L'Éternel s'adressant à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse dit :

« Que le livre de cette Loi soit toujours sur tes lèvres : médite-le jour et nuit afin de veiller à agir selon tout ce qui y est écrit. C'est alors que tu seras heureux dans tes entreprises et réussiras »

(Josué 1,8) A travers la lecture et la méditation des écritures, de la bible, nous pouvons obtenir ce dont nous avons besoin pour nous engager. Dans la deuxième lettre de saint Paul à Timothée, il est écrit :

« Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre ». (2 Timothée 3,16-17)

Ce contact avec la parole de Dieu peut être réalisé dans le secret comme en public, individuellement comme communautairement ou encore en groupe. J'attire souvent l'attention sur les réunions de prière. Car Jésus dit : « Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Matthieu 18, 20-21) La messe ou les célébrations eucharistiques font partie de ces réunions de prière. Il y a plus de 20 ans quand nous nous réunissions dans le Groupe des étudiants Chrétiens catholiques (GEC), un regroupement des sections du MIEC (Mouvement International des Etudiants Catholiques) des institutions supérieures et universitaires autour de la cathédrale Notre Dame du Congo dans la commune de Lingwala à Kinshasa. Nous avons l'habitude de nous réunir chaque jeudi dans la soirée. C'était une réunion de prière des étudiants catholiques et sympathisants dans laquelle nous partageons également sur un passage biblique que suggérai l'un de nous, désigné à l'avance. L'un des passages qui est resté gravé en moi est Philippiens 2, 4 : « Que chacun de vous, au lieu de considérer ses propres intérêts, considère aussi ceux des autres. »

II. La collecte des données de la vie.

Les réunions de prière supposent des sujets de prière. L'un des premiers sujets de prière est les données de la vie. Nous devons avoir l'habitude de percevoir, de vivre et de commenter les données de la vie avec Dieu. Faire la volonté de Dieu est un sujet de prière à travers des bons discernements pour prendre des bonnes décisions. Une vie intérieure intense peut nous aider à identifier des pistes ou des idées à appliquer et celles à éviter. Il nous faut prier pour notre cheminement afin qu'apparaissent clairement des balises de vie. Enfin, notre mission comme sel de la terre et lumière du monde (Matthieu 5, 13-16) est également un sujet de prière. Généralement, dans Pax Romana, outre les réunions de prière, nous organisons souvent des révisions de vie, des recollections, des retraites, des séminaires ou encore des sessions qui sont des moments de réflexion ou de discernement. Durant ces moments de réflexion, nous aimons pratiquer la méthodologie VOIR-JUGER-AGIR. Appliquée à la révision de vie, le VOIR-JUGER-AGIR, nous conduit d'abord à voir les données de la vie quotidiennes.

Les données de la vie quotidienne, selon le manuel de formation du MIEC, « être un leader chrétien »[1], nous amènent à considérer les différents éléments extérieurs ou intérieurs qui remplissent notre vie. Ces faits et ces événements qui nous arrivent sont des matériaux qui nous sont donnés pour construire et orienter notre vie. Ces données sont variées. Il s'agit notamment :

- **Du milieu**, l'endroit où je vis, où je me trouve, les circonstances économiques, sociales et psychologiques de chaque jour ;
- **Des fonctions**, mon travail, mes activités, mes responsabilités de chaque jour ;
- **Des rencontres**, avec les personnes, avec la nature, avec la culture (lectures, spectacles, arts), avec Dieu ;
- **Les événements intérieurs**, mon passé, ma santé, mes dispositions, mes réactions, etc. ;
- **Les événements extérieurs**, ce qui arrive dans ma famille, le quartier, le pays, le monde, la paroisse, le diocèse, l'Eglise, etc.

Il est donc important de collecter régulièrement ces données de la vie quotidienne, et faire le point journalièrement, hebdomadairement, mensuellement, trimestriellement, semestriellement, annuellement, biannuellement ou tri annuellement à l'aide de la révision de vie, d'une recollection, d'une retraite, d'un séminaire ou encore d'une session. Il est souvent arrivé qu'une immersion dans des milieux de vie soit organisée pour mieux percevoir ces données de la vie. En décembre 2002, nous nous sommes retrouvés en Assemblée panafricaine du MIEC à Lomé au Togo, une immersion dans les milieux de pauvreté et du VIH/SIDA, nous ont aidés à collecter des données relatives à la situation de pauvreté et du VIH/SIDA en Afrique. En octobre 2018, une session du MIIC-Afrique a été organisée sur les professionnels catholiques et l'appel à une bonne citoyenneté en Afrique, l'immersion organisée à Yamoussoukro a été inspirante sur les relations entre l'Eglise et l'Etat. Normalement, ces données personnelles collectées ont vocation à profiter à soi, au groupe, à la

communauté et à la société. Il est donc parfois important d'organiser une capitalisation des données collectées ou une évaluation des sessions organisées pour faciliter le partage de ces données collectées. Dans notre réunion GEC du jeudi soir, généralement au Home des filles à l'Institut Supérieur des Arts métiers (ISAM), nous avons l'habitude de revenir sur les événements marquants depuis la dernière réunion. Comme l'accompagnateur spirituel ainsi que des étudiants de plusieurs institutions universitaires autour de la cathédrale Notre Dame du Congo y participaient, cela donnait une variété de perspectives. Parfois, il fallait comprendre le pourquoi du comment, avant d'exposer son point de vue, ses conseils ou encore de suggérer des résolutions au groupe. Autre illustration, comme président fédéral du MIEC-R. D. Congo en 2001, nous avons eu à faire usage du VOIR-JUGER-AGIR au sujet de l'arrestation des étudiants de l'Université de Kinshasa. Nous étions dans notre bureau à Kinshasa, nous avons appris qu'il y avait eu des agitations à l'université de Kinshasa. Nous nous sommes réunis assez rapidement au siège du bureau fédéral du MIEC-RDCONGO de l'époque à la 10ème rue Limété à Kinshasa et nous y avons associé le président de la section MIEC de l'université de Kinshasa. Nous avons réalisé une analyse des causes à effets en identifiant les parties prenantes ainsi que leurs motivations. Nous avons décidé dans un premier temps d'approfondir notre perception des faits par des enquêtes qui m'ont personnellement appris à respecter le travail d'une Organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme dénommée la «Voix des sans voix ». Finalement, nous avons rédigé une prise de position du M.I.E.C-R.D. Congo à la suite de l'arrestation massive des étudiants de l'université de Kinshasa survenus le 11 et 12 décembre 2001 dans

laquelle le Bureau Fédéral a dénoncé les habitudes et comportements qui entourent les négociations des frais d'études à l'Université de Kinshasa. Les étudiants arrêtés avaient fini par être relâché rapidement par la police nationale congolaise. L'un d'eux, Serge MAYAMBA, surnommé « Lumumba », était tout de même entré en clandestinité. Nous avons été soulagés dans la mesure où nous avons obtenus des informations confirmant qu'il était bien pris en charge par des animateurs d'une Organisation internationale des Droits de l'homme. Approfondir des situations, analyser les contextes, circonscrire la légitimité et la légalité font désormais partie de mes activités régulières comme défenseur des droits humains.

Une autre manière de percevoir et d'évaluer une vie réussie serait d'examiner notre vie à la lumière des quatre dimensions de l'amour de Dieu, c'est-à-dire en fonction de la longueur, de la largeur, de la hauteur et de la profondeur.

- **La longueur** : la longueur de la vie, l'âge, les anniversaires, le temps qui fait que chaque individu développe des aptitudes, des ambitions. C'est un aspect important de notre identité. Généralement, chaque individu se présente sur les aspects de la longueur. Dieu donne à chacun des dons et des talents, des possibilités de création. Chacun pose des actes en vue de les travailler ou de les découvrir. Les portes s'ouvrent et se ferment au fil du temps (cf. Matthieu 25). Certaines personnes, parfois brillantes, ne dépassent jamais cette dimension, alors qu'à côté de la longueur, il y a la largeur.
- **La largeur** : C'est l'aspect qui permet de se mettre au service des autres, de travailler avec les autres. La longueur sans la largeur est un fleuve sans

débouché. Généralement à la mort, c'est l'aspect de la largeur qui nourrit les témoignages. L'intérêt pour autrui.

- **La hauteur** : La place de Dieu dans la vie pour faire face aux difficultés et aux défis. La confiance en Dieu. La foi profonde en Dieu.
- **La profondeur** : Une vie intérieure faite d'écoute, de méditation. Une vie intérieure riche. Elle s'oppose à une vie superficielle. Il s'agit de scruter nos racines en Christ, notre capacité à tenir nos engagements ou à maîtriser nos émotions. Nous avons généralement besoin de l'aide de Dieu pour une transformation intérieure réelle.

Reconnaitre les actions de Dieu et leurs gains dans notre vie constitue également des opportunités pour rendre gloire à Dieu pour les faits, les événements ainsi que les résultats obtenus ; pour témoigner des multiples grâces dont nous sommes bénéficiaires à travers les temps, mais également pour affiner notre vision, nos objectifs, nos demandes et nos prières.

Je souhaite conclure ce partage en précisant que cette révision de vie à laquelle je convie chaque personne engagée dans Pax Romana exige que nous soyons mus par des valeurs que sont la vérité, la liberté, la justice et l'amour. Notre mouvement est non seulement individuel, mais aussi collectif. De la même manière que chaque individu est invité à porter ou plutôt à témoigner de ces valeurs, il est souhaitable que nos groupes, nos communautés, nos nations, nos structures soient empreintes de ces valeurs que sont la vérité, la liberté, la justice et l'amour.

La transformation sociale que nous souhaitons de tous nos vœux ainsi que les changements pour le mieux-être de tous commencent par la bonne préparation de l'intendant que nous sommes en vue de produire des œuvres pour la gloire de l'Eternel Dieu.

LAUDATE DEUM UNE LECTURE DANS LA PERSPECTIVE DE NOS MOUVEMENTS



**Ramón Ibeas Larrañaga; théologien ;
Secrétaire Général de Caritas Vitoria et
membre du Conseil Administratif de
Caritas Española.**

En 2013, il y a exactement 10 ans, le pape François commençait son pontificat par une exhortation, "Evangelii Gaudium", suivie d'autres textes et de deux encycliques de référence comme "Laudato si'" et "Fratelli Tutti". Cette année, en 2023, il publiera une nouvelle exhortation, "Laudate Deum". Le cycle des grands documents de François touche-t-il à sa fin? L'avenir le dira, mais on peut le penser.

J'aborde le "Laudate Deum" avec l'intérêt de le lire comme s'il s'agissait d'une exhortation adressée au MIIC et, par extension, au MIEC. Il s'agit d'un document dont les sources théologiques sont tirées du Concile Vatican II et des encycliques précédentes du Pape François lui-même, et qui, tout en trouvant une clé dans la pensée du Pape Roncalli, propose à l'Église et à la société de prendre des décisions dans le domaine de l'action. Ceux qui cherchent à y trouver de grandes propositions théologico-doctrinales les

trouveront, mais en soulignant celles déjà formulées dans les documents précédents, et que cette exhortation cherche à mobiliser.

Le Pape François commence par affirmer que le monde "est en train de s'écrouler" et, pour étayer son affirmation, il cite les évêques des États-Unis, qui partagent leur position sur le changement climatique ; le Synode de l'Amazonie, dont il souligne "les atteintes à la nature, qui ont des conséquences sur la vie des peuples" ; et les évêques africains, qui décrivent la situation actuelle comme un "péché structurel" (n° 1-4).

Il insiste sur le fait que "les signes de changement sont déjà là" (n°5) ; "Nous sommes en train de le vérifier, la vitesse du réchauffement climatique est inhabituelle" (n°6) ; pour conclure en affirmant que le déséquilibre est global (n°7).

Il est important de garder à l'esprit que nous n'avons pas affaire à des phénomènes de la nature elle-même dans son cours normal. Tout ce qui se passe, de manière beaucoup plus intense ces dernières années, est de la responsabilité de l'homme, bien qu'à une échelle différente. En effet, en analysant les données fournies par les différentes études scientifiques, nous pouvons affirmer que ce ne sont pas les pays pauvres mais les pays riches qui sont les plus responsables de ce qui se passe. Ils génèrent plus de 50 % de la pollution produite sur la planète.

La réalité est préoccupante, mais l'exhortation n'est pas catastrophique, il est encore temps, il existe des alternatives à la situation dans laquelle nous vivons et qui comprennent,

par exemple, "avancer dans le développement des énergies renouvelables pour améliorer la situation et aussi l'emploi" (n° 10). Mais les difficultés sont évidentes, même cette déclaration du Pape n'est pas partagée dans d'autres forums où l'on dénonce le niveau de pollution et d'injustice impliqué dans la production de cette énergie, qui nécessite des batteries à haute teneur en minéraux rares qui sont la cause de plus d'une guerre, en particulier en Afrique, ainsi que la surexploitation des terres qui les contiennent. Comme on le voit, il n'y a pas de solutions simples, mais il faut travailler pour trouver celles qui peuvent aider à renverser la situation et les mettre en pratique.

La partie introductive du document que nous commentons se termine par l'affirmation, au point 15, que, malgré l'existence d'éléments qui semblent déjà irréversibles, il est possible de corriger certaines tendances et d'inverser la crise climatique. À cet égard, je voudrais rappeler ce qui s'est passé pendant la période de confinement à la suite de la pandémie de COVID-19 et la capacité de régénération vraiment surprenante dont a fait preuve la plante. Malheureusement, après cette période, presque rien n'a été corrigé dans le sens de "Laudato si" et maintenant ratifié par "Laudate Deum". C'est pourquoi le Pape va insister sur une idée que je considère comme centrale : s'il n'y a pas de changement de modèle, s'il n'y a pas de changement de paradigme, c'est l'avenir de l'humanité et de la planète telle que nous la connaissons qui est en jeu.

Repenser le paradigme.

L'exhortation s'articule autour de la reconnaissance du fait qu'aujourd'hui, tant la technologie que l'économie sont les éléments qui définissent et conçoivent

la vie mondialisée de la planète. Le pape ne les critique pas en tant qu'outils ; la nécessité de la technologie et de l'économie n'échappe à personne et, comme il l'affirme dans "Laudato Si", leur bonté non plus. La question est de savoir comment ils sont gérés et, surtout, au service de quelles valeurs, de quel projet ils sont mis au service. La question est de "penser en termes de croissance infinie ou illimitée - le mythe de la modernité - qui a enthousiasmé tant d'économistes, de financiers et de technologues".

Le modèle actuel soumet et asservit l'humain au nom du système et d'un certain usage du pouvoir (n° 24). Face à cette situation, le "Laudate Deum" affirme, au numéro 26, ce qui suit : "la vie humaine, l'intelligence et la liberté font partie de la nature qui enrichit notre planète et font partie de ses forces intérieures, de son équilibre". Le monde ne nous est pas étranger. Bien que François ne le mentionne pas explicitement, son discours suggère la nécessité de repenser le contenu des verbes : croître, multiplier et dominer, que l'on retrouve au verset 28 du premier chapitre du livre de la Genèse dans la Bible pour, conformément à la proposition programmatique du pape, croître en humanité, multiplier le bien commun et dominer notre instinct de puissance en renonçant à l'usage et à l'abus des choses pour notre propre bénéfice et en les mettant au service de ce que "Laudato Si" définit comme "la maison commune" et le bien commun de tous les êtres créés par Dieu, et pas seulement les humains.

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la critique (n° 31) de la "logique du profit maximum au moindre coût, déguisée en rationalité, en progrès et en promesses illusoires (qui) rend impossible toute préoccupation sincère pour la maison commune et tout souci de promouvoir ceux qui sont mis au rebut de la société".

À ce stade, étant donné l'intention de l'exhortation de se concentrer sur les soins dans une perspective écologique, je considère qu'il est nécessaire d'attirer l'attention sur certains éléments qui ne sont pas explicitement mentionnés mais qui sont profondément liés à cette idée et que nous retrouvons dans d'autres encycliques telles que "Evangelii Gaudium". Il s'agit des éléments liés à l'inégalité et à l'iniquité qui, à mon avis, auraient dû être plus explicitement présents dans cette partie de l'analyse. Le Pape critique une conception méritocratique qui n'envisage pas l'injustice de l'inégalité d'origine ni les moyens de promotion des personnes, mais il n'en explique pas les causes.

Faiblesse de la politique internationale.

Si je peux me permettre une autocritique, c'est aussi une faiblesse des institutions qui, comme Pax Romana, tentent d'influencer le monde en marge du discours dominant. Ainsi, (n° 34) le Pape dit : "La bonté, comme l'amour, la justice et la solidarité, ne peuvent être atteints une fois pour toutes ; ils doivent être conquis chaque jour". C'est ce quotidien que nous, militants chrétiens, devons prendre comme référence. Les valeurs que nous présente le pape François doivent être maintenues dans la continuité, non pas comme quelque chose à préserver, mais comme des valeurs opérantes et transformatrices.

Ces principes et inspirations évangéliques ont également été repris par Paul VI, qui les a rappelés dans son encyclique sur le développement des peuples : "Populorum Progressio", et qui, comme nous l'avons commenté, sont repris à son compte dans la doctrine de François et présentés de différentes manières tant dans "Fratelli Tutti" que dans "Laudato Si".

En ces jours où les préoccupations concernant ce qui se passe à Gaza et en Ukraine continuent de nous occuper, il s'agit de valeurs qui, bien que dans le "Laudate Deum" elles fassent référence au problème du climat, sont fondamentales dans l'effort pour parvenir à la paix mondiale. Je vous invite à lire de plus près les réflexions du pape François à ce sujet, et surtout à lire et étudier tranquillement le "Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune" signé avec le grand imam d'Al-Azhar, Ahmad Al-Tayyeb, à Abou Dhabi, le 4 février 2019.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de principe. "Laudate Deum", demande d'aller plus loin et propose une ligne d'action cohérente, en appelant aux "organisations mondiales les plus efficaces, dotées de l'autorité nécessaire pour assurer l'éradication de la faim, de la misère et la défense des droits humains fondamentaux pour le bien commun du monde" (n°35). Un appel qui transcende la question environnementale et souligne la nécessité de changer le paradigme relationnel dans le monde, comme cela a été exprimé il y a quelques instants dans cet article.

A partir de ces intuitions, le MIIC-Pax Romana et MIEC-JECI, en tant qu'intellectuels et étudiants catholiques, devraient travailler pour rendre nos idées et nos propositions visibles dans les espaces où nous avons la possibilité et l'opportunité d'être entendus, ainsi que pour agir dans les espaces où notre activité peut être transformatrice ou un instrument pour que ceux qui n'ont pas de voix puissent être les sujets de leur avenir.

En effet, nous crions souvent dans le désert. C'est ce qu'ont fait les Israélites réduits en esclavage en Égypte et,

rappelons-le, Dieu les a entendus et les a libérés. C'est pourquoi nous devons travailler pour un multilatéralisme d'en bas (n° 38), que nous devons promouvoir dans le but d'influencer et, pourquoi pas, d'être présents dans les espaces de décision politique, en défendant toujours la personne humaine et sa dignité (n° 39). Pour ce qui est de la manière, il est important de s'attarder sur le numéro 40 de l'exhortation : "Il ne s'agit pas de remplacer la politique". C'est une tentation très actuelle, mais très peu chrétienne. Pour nous, l'Évangile, la mémoire de Jésus de Nazareth nous dit qu'il faut utiliser les instruments existants, en générer de nouveaux et, si nécessaire, en raison de leur inefficacité, renoncer à d'autres, mais toujours avec l'intention de parvenir à une coopération efficace. À cette fin, selon les termes du pape, nous avons besoin d'espaces de dialogue, de consultation, d'arbitrage et de résolution des conflits en tenant compte des pauvres. Dans cette ligne, je suis d'avis que Pax Romana et IMCS constituent des espaces privilégiés dans lesquels cela est possible si nous sommes capables d'opérationnaliser le potentiel de notre mouvement.

L'exhortation se termine par deux chapitres. Le cinquième chapitre propose des suggestions de travail en vue du prochain sommet sur le climat, et le sixième et dernier chapitre présente une série d'orientations sur lesquelles nous pouvons construire notre contribution en nous basant sur notre identité de disciples de Jésus de Nazareth.

Le Pape insiste sur certains aspects qu'il considère comme essentiels, tels que la nécessité de comprendre ce qui se passe comme "un problème humain et social dans un large éventail de sens" (n° 58). Dans ce cinquième chapitre, outre une revue des différents Sommets sur le climat, la population mondiale, et les chrétiens en particulier, sont encouragés à se mobiliser avec comme horizon et point de référence le prochain Sommet, le COP28 qui se tiendra à Dubaï, où, malgré les échecs successifs vécus lors des Sommets précédents, il est nécessaire, selon les mots du Pape, de travailler pour parvenir à des accords efficaces, contraignants et évaluables, mais surtout "construits sur l'engagement de tous" (n°59).

La vie humaine est incompréhensible et insoutenable sans les autres créatures", car, dans cette réflexion, le pape revient à "Laudato si'" au numéro 89 : "Tous les êtres de l'univers sont unis par des liens invisibles et forment une sorte de famille universelle, une communion sublime qui nous pousse à un respect sacré, affectueux et humble".

Mettons-nous en route, encouragés par la lecture du dernier chapitre, le sixième, de l'exhortation qui nous offre un large éventail d'éléments comme références spirituelles pour pouvoir construire ce nouveau paradigme urgent qui ne sera possible que si nous plaçons l'autre souffrant au centre sans oublier que la planète, dans son ensemble, souffre également de notre manque de vérité, de justice, de charité et d'amour.

Irun, 11 novembre 2023.

ET DÉLIVRE-NOUS DU MAL ! JUSTICE RÉPARATRICE - EXCURSUS



Rosaria Capone, journaliste et professeur de théologie.

Dans un pont idéal entre le siècle des Lumières, avec Cesare Beccaria, et l'expérience de Kitchener dans les années 1970 en Amérique du Nord, nous pouvons lire que le principe de l'expiation de la peine est passé du concept selon lequel la punition d'un acte criminel n'est pas une question de vengeance, mais de création d'une société meilleure, à une perspective d'avenir, avec une approche de la justice qui se concentre sur ce qui doit être guéri, réparé ; sur la leçon à tirer d'un acte criminel. Telle est, en résumé, l'évolution culturelle d'un débat qui, au cours des cinquante dernières années, s'est concentré sur la justice réparatrice (JR). Une idée ambitieuse de la justice qui demande du courage, car elle place la personne au centre et compte parmi ses valeurs fondatrices les concepts clés de considération, d'écoute et de respect d'autrui. En effet, elle vise à reconnaître toutes les parties impliquées dans le crime : l'auteur, la victime, leurs familles et leurs communautés, afin de recomposer le conflit qui les oppose. Une véritable méthode interrelationnelle à travers laquelle la culture restaurative peut investir le travail, l'éducation et le travail social :

autant de domaines dans lesquels les éléments essentiels deviennent des outils opérationnels pour mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention dans les conflits.

Loin d'avoir des intentions déflationnistes, la Justice Réparatrice (JR) comme l'affirme Zagrebelsky, consiste en "une perspective nouvelle et très ancienne à la fois, qui pourrait changer profondément les coordonnées avec lesquelles nous concevons le crime et le délinquant : d'un fait solitaire à un fait social ; d'un individu rejeté par la société à un individu qui en fait toujours partie, bien que représentant le côté d'une relation pathologique. (.....) Mais il reste encore beaucoup à faire.

"La justice réparatrice évoque trois archétypes - la justice, la vengeance, le pardon - qui traversent l'histoire de l'humanité et sont à l'origine de notre culture", a déclaré l'année dernière le recteur de l'université catholique, Franco Anelli. "Il ne s'agit pas d'un acte de clémence ou de pardon, mais d'un outil novateur qui vise à rétablir le dialogue entre la victime et l'auteur de l'infraction et qui requiert la capacité de gérer des dynamiques complexes et la convergence de sensibilités très élevées.

La première vertu, selon la pensée aristotélicienne, la justice, dans la catégorie réparatrice, a une valeur plus profonde et surtout une profondeur éthique qui la rend beaucoup plus complexe que la simple réparation et qui réside dans la réactivation des canaux de communication entre les sujets en conflit, dans la réélaboration de la relation selon des canons "relationnels" et dans la génération de "solutions" consensuelles. Elle opère donc une "révolution" dans la mesure où elle crée un "espace constructif" dans le domaine de la justice pénale, résumé dans le mot rencontre, entre

l'auteur, la victime et la communauté ; une dimension constituée par l'"expérience" et le "dialogue" entre les parties. Avec un ensemble de pratiques qui placent la victime au centre de la réponse au crime et, en même temps, tendent à rendre l'auteur/l'agresseur responsable des effets de ses actions.

Un chemin qui se construit, un champ d'étude, de recherche et d'intervention émergeant également des sciences sociales, dans la prévention de la déviance et la gestion des conflits affectant les individus et les communautés. Un ensemble de valeurs, de critères et de stratégies visant à reconstruire le sens de la communauté est de plus en plus compromis aujourd'hui.

L'ensemble de ce débat, qui s'est développé au cours des dernières décennies, se reflète dans les indications trouvées dans les sources internationales, qui attestent du grand intérêt, tant pour les aspects économiques que sociaux, de réduire l'impact du système de justice pénale sur la vie des gens. Il a également été repris par la directive 2012/29/UE du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et faisant explicitement référence à la mise en œuvre de "services de justice réparatrice" en tant qu'outil, non seulement pour la résolution plus rapide des conflits, mais aussi pour la prévention de la criminalité et la promotion du bien-être de toutes les parties concernées.

C'est dans ce sens que le décret législatif n°. 150 du 10 octobre 2022, qui développe la loi d'habilitation n° 134 du 27 septembre 2021, dotant le système pénal italien d'une discipline organique de la R.G., mûrit et se développe dans la réforme Cartabia.

Comme la ministre Marta Cartabia elle-même a eu l'occasion de l'affirmer, "la justice réparatrice est une réponse plus appropriée au besoin de justice que nous ressentons tous face aux événements, petits ou grands, qui marquent la vie des individus et des peuples". Mais cela nous met face à un "nouveau chemin, tout à découvrir", car cela implique un "changement total de paradigme" qui est "complémentaire", "transversal" à l'exécution de la peine.

C'est sur ce thème, qui touche aussi à la responsabilité éthique du croyant, que les intellectuels catholiques du MEIC ont voulu débattre lors du congrès E liberaci dal Male ! qui s'est tenu à Rome à la fin du mois de mars. Et nous voudrions ici passer en revue quelques-uns des rapports qui nous paraissent substantiels.

Excès de mal excès de bien

Le thème", déclare le premier orateur, le philosophe Luigi Alici, "nous oblige à lever les yeux et à étirer notre regard, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions relever le défi des deux thèmes, la justice et l'amour, et tenter de mettre en évidence une relation profonde entre ces deux approches différentes".

Le contexte historico-culturel actuel est dominé par le paradigme dit biocentrique, dans le contexte de l'éthique de l'écologie environnementale, dans le débat en cours sur la crise planétaire et le phénomène de l'Anthropocène, dans lequel l'espèce humaine pourrait être la première responsable de tous les changements climatiques, au point de devenir un agent géologique. Il serait donc souhaitable que l'être humain descende de son piédestal et cesse d'assumer des attitudes prédatrices à l'égard de la nature,

en abordant la technologie avec plus de sobriété et en renonçant aux excès anthropocentriques dans leur authenticité. C'est le risque du rejet de l'identité personnelle, au profit d'une culture de l'impersonnel qui, avec la fin du surhomme, voit la mort de l'homme comme l'autre face d'une même médaille. Le développement de la technologie numérique le confirme en partie, avec sa grande promesse d'abolir les prêtres du savoir, et d'écarter les élites intellectuelles. De telles orientations, qui visent à réduire les techno-sciences et à restaurer l'homme prométhéen, ne savent pas redonner sa place à l'homme et s'enlisent précisément dans l'impersonnel. Il reste le mythe de l'algorithme, un niveau résolument superficiel, qui conduit à la désertification de l'humain. L'homme se rend compte du mal qu'il a fait mais, pour y remédier en se libérant, il est incapable de reconnaître une dignité personnelle autre que la dominante. Ainsi, le renoncement à l'anthropocentrisme dominant finit par être un renoncement à l'humain au sens absolu, perdant ainsi le visage de l'humanité elle-même.

Dans un tel contexte culturel, qu'est-ce qui fait la différence entre l'homme et le croyant ? Selon l'actuel pontife, c'est le courage et la capacité à chercher la lumière au milieu des ténèbres. Car si, d'une part, il y a la lutte entre la toute-puissance et l'impuissance, d'autre part, il y a la nécessité d'une relecture à la lumière de la catégorie de la fragilité, dans laquelle il faut entrer, regarder à l'intérieur, ne pas rester à la périphérie, et dans laquelle il faut chercher les signes de l'Esprit. Il s'agit d'un vertige profond, face à la difficulté de l'enjeu, face aussi à l'abandon catastrophique

des croyants, incapables de reconnaître dans l'ici et le maintenant le temps de l'Esprit. La fragilité est un lieu théologique où l'Esprit répand ses dons. La miséricorde est proclamée dans la misère.

Justice et amour

La Révolution française a galvanisé le tournant révolutionnaire avec trois drapeaux. Après avoir abaissé celui de la fraternité, les deux autres se sont partagé le terrain avec des affrontements si violents que des rivières de sang ont coulés. Le drapeau de l'égalité est devenu celui de la justice sociale. Ainsi, l'affrontement entre la justice, à gauche, et la liberté, au niveau libéral, a été sanglant ; la première perd la bataille avec la liberté, quand la seconde, dans la rencontre entre l'individu et la société, vole avant tout dans le domaine du privé et non du public. Aujourd'hui, c'est précisément le privé qui décline comme la forme qui doit dominer avant tout. Ainsi, la justice, en perdant son caractère de catalyseur social en faveur de l'égalité, perd aussi son caractère de vertu universelle, pour devenir de plus en plus une algèbre d'intérêts privés, condamnée à être une sentinelle qui veille sur ces intérêts.

En relisant le chapitre 12 de *Dives in Misericordia*, nous constatons que le pape Wojtyla affirme que des forces négatives se sont emparées de la justice, qui n'est plus honorée pour ce qu'elle devrait être, mais est utilisée pour commettre les plus grandes injustices : *summum ius summa iniura*. Nous assistons aujourd'hui à un processus entropique où, abandonnée à elle-même, la justice est malade et vit dans un repli autoréférentiel. C'est pourquoi nous devons repenser la dimension de la miséricorde, qui n'est pas un correctif volontaire et facultatif.

Il n'est pas possible de regarder à l'intérieur de la justice, a conclu l'orateur, et de reconnaître les pathologies endogènes qui l'affligent, sans élargir notre regard vers un horizon relationnel compris comme la vie avec les autres. En effet, on ne peut pas ignorer les dynamiques relationnelles historiques dans lesquelles vivent les personnes, et on ne peut pas ne pas reconnaître les pathologies de l'être humain, poussé de plus en plus vers l'impersonnel. Dès que l'on lève le regard pour rencontrer le visage de l'autre, des chemins karstiques vertueux se dessinent, car des horizons s'ouvrent qui déplacent la justice. Selon P. Ricœur, Alici soutient que la justice est fondée sur la proportion, alors que la vie humaine est une expérience de don, de disproportion, où le bien et le mal coexistent. Nous comprenons cela parce que la personne humaine, qui n'est pas seulement un statut biologique, est le seul endroit où l'infini et le fini se touchent.

Justice réparatrice, système pénal et fraternité.

La personne et la nécessité de subvertir le modèle relationnel invétéré de la Balance, auquel nous nous référons toujours lorsque nous parlons de justice, sont les thèmes centraux de la deuxième

conférence inaugurale du congrès : celle du professeur Luciano Eusebi, de l'Université catholique de Milan.

La réflexion, aussi difficile que profonde, vise à démêler l'idée, de plus en plus ancrée dans la société humaine, qu'il faut se débarrasser de l'inconfort causé par les autres. Avec la logique sous-jacente que le bien de chacun réside dans l'élimination de l'image de l'autre. C'est l'histoire de Caïn qui se répète sans cesse : Caïn dit à Abel. Point final. Quand on n'a plus un mot à dire pour l'autre, c'est fini. Caïn, c'est l'image de chacun d'entre nous quand, dans le couloir de notre vie, avec les gens qui nous mènent la vie dure, nous voudrions utiliser une belle boule de bowling pour les éliminer. Ceci se reproduit chaque fois que l'Abel du jour cesse d'être un Tu pour nous. La Balance appuyée sur l'épée est le modèle selon lequel la relation avec l'autre repose sur le jugement que l'on porte sur lui, et la considération que l'on pense mériter. C'est le modèle de la catastrophe, celui qui nous a conduit, depuis 77 ans, à disposer d'armes de destruction massive, à appliquer des oppositions guerrières, quel que soit leur niveau de camouflage, s'il n'est pas surmonté, l'avenir de l'humanité n'est pas si sûr.

Mais la création est un don de Dieu et elle est confiée à ce modèle alternatif qui n'est pas celui de la correspondance : celui selon lequel on répond au mal par le bien. Il ne s'agit pas du tout d'être naïf, mais plutôt d'être fier du pardon qui est donné. Ce concept nous est rendu clair par la célèbre expression de Jean-Paul II : il n'y a pas de justice sans pardon. Ce qui, pour être juste et fidèle au credo, ne signifie pas faire comme si rien ne s'était passé. Rien n'est plus éloigné du christianisme que d'appeler le mal par son nom. Le pardon, quant à lui, contient en lui-même l'orgueil de ceux qui ne se mettent pas au même niveau que ceux qui ont commis le mal. De même que tendre l'autre joue ne signifie en aucun cas s'offrir à recevoir d'autres coups sans signification ; il suffit de penser au dialogue entre Jésus et le serviteur du grand prêtre. Mais cela signifie aussi que j'ai encore une joue prête à croire en la dignité humaine de la personne en face de moi, en sa capacité à faire de nouveaux choix. Le risque est grand : nous gaspillons notre démocratie, en la réduisant à un conflit purement instrumental. Même dans les questions de bioéthique. En effet, en regardant de près la réflexion du pape François sur la culture du déchet, en tant que croyants, nous devrions nous demander si certains accents de ces droits présentés comme fondamentaux, individuels, ne deviennent pas la négation des droits sociaux. Car il est beaucoup plus confortable de dire que le malade a le droit de mourir que de le suivre quand cela demande un engagement, un coût, une valorisation de la dignité de la personne. Sans étendre davantage le discours, on peut faire référence à la dimension

paradigmatique du droit pénal, qui permet de montrer comment, même face à des crimes, le modèle de la rétorsion n'est pas productif. Dans une telle question, l'objectif est d'établir à quelle partie de l'acte répréhensible doit correspondre : il devrait alors être possible d'évaluer la part de l'acte répréhensible total que nous pouvons attribuer à une personne. Il s'agit donc de pouvoir reconnaître les facteurs qui ont affecté, certainement pas l'usage de la liberté. Cela nous échappe inévitablement, non seulement en droit pénal, mais précisément dans la condition humaine. Loin d'être un langage positiviste, il exprime clairement la pensée de l'Église : dans les Gaudium et Spes, il est dit que Dieu seul sonde les cœurs, de sorte qu'il nous est interdit de juger de la culpabilité intérieure de qui que ce soit. Que la vengeance ne puisse pas être l'affaire du droit est réaffirmé par le fait que le droit pénal ne peut jamais avoir le dernier mot sur l'usage de la liberté. Les deux derniers siècles ont fait des centaines de millions de morts, par les guerres, les famines, les injustices : qu'en a dit le droit pénal ? Rien. Il sait punir l'individu, mais ne dit rien de l'injustice dans les relations humaines. Le droit pénal, bien qu'important, doit donc être pris dans sa juste dimension, selon le professeur Eusebi. Sinon, en se concentrant uniquement sur la punition, la société n'est pas informée des facteurs qui ont conduit à un tel comportement criminel. Il s'agit non seulement des facteurs de marginalisation, de pauvreté et autres, mais aussi des paradis fiscaux, sans l'élimination desquels les mafias ne seront jamais vaincues de l'exploitation

sexuelle, qui ne cessera pas tant que nous n'aurons pas appris que la relation sexuelle ne vient qu'après l'établissement d'une relation humaine qui conduit à reconnaître l'autre comme un Tu. Une dimension que l'idée de rétribution efface et qui nous coûte à tous quelque chose, alors que, d'un autre côté, elle ne fait pas gagner de voix aux élections. En revanche, il est beaucoup plus facile, dans le cas d'un meurtre sur la route, par exemple, d'alourdir les peines beaucoup plus que dans le cas d'un homicide volontaire, parce qu'il s'agit - dit-on - de rendre justice aux familles des victimes. C'est non seulement hypocrite, mais c'est aussi le cache-sexe d'une vision rétributive qui laisse complètement de côté la prévention primaire. Elle la met hors jeu dans la mesure où l'intervention sur les causes qui ont conduit à l'acte criminel n'est ni étudiée ni prise en compte pour une résolution ; tout comme l'intervention sur les profits illicites, ou comme l'action concrète sur les facteurs de causalité, est mise hors jeu. L'hypocrisie d'un tel système de justice est allée jusqu'à la peine de mort. Une situation qui a conduit Cesare Beccaria à exprimer sa perplexité quant à la possibilité pour un État, afin d'envoyer un message de respect de la vie, de promouvoir l'assassinat public ! Entre autres, parce que ce qui, à l'époque comme aujourd'hui, devrait constituer un élément de dissuasion, basé uniquement sur une efficacité soutenue par la peur, est contredit par les faits. Nous voyons comment, précisément là où les peines sont plus sévères, les crimes ont considérablement augmenté.

En se référant à Hegel, l'orateur a souligné comment le philosophe du XVIIIe siècle, dans ses *Lineamenti di Filosofia del Diritto*, a soutenu que la valeur qui compense le crime peut varier et, d'un point de vue matériel, être la plus diverse, en utilisant, pour expliquer le concept, l'exemple du vol d'un navet au marché : le crime peut être puni de la peine de mort ou d'une amende dérisoire, selon le climat social en vigueur à un moment donné de l'histoire. Qu'est-ce que cela montre ? Revenons au concept central de la personne. La peine infligée au délinquant n'efface pas ce qui a été commis. Elle ne suffit pas non plus à faire cesser d'autres crimes, car elle n'en exclut pas les causes, alors qu'au contraire, la véritable prévention passe par l'activation de la dimension motivationnelle. Le pire - de cette manière - est que la victime n'a plus que la maigre satisfaction de voir l'auteur de l'infraction puni. La solitude de la victime pèse comme un rocher, qui disparaît presque dans la mer de la volonté politique métronomique de démontrer sa puissance par la punition infligée. Certes, dans cette voie, le troisième alinéa de l'article 27 de la Constitution, selon lequel les peines doivent viser à rééduquer le condamné, est méconnu. Une règle qui, loin d'être stérile, renforce l'autorité de la société par une approche préventive sérieuse, mais aussi en obligeant le délinquant à revoir ses actes, à les évaluer en les retravaillant et en s'engageant à changer son mode de vie, indique une voie qui serait beaucoup plus efficace que la transgression d'une règle.

Par conséquent, un véritable programme, ou plutôt un projet pour le coupable - puisque nous n'avons pas réussi à dépasser le dogme inexistant d'une punition qui doit nécessairement être numériquement rétributive - serait également en mesure d'offrir quelque chose de valable aux victimes. Un chemin objectivement difficile, puisqu'il expose les délinquants par rapport à d'autres délinquants non dissociés.

Le chemin parcouru jusqu'ici ne peut qu'interpeller les croyants et leur témoignage à travers l'histoire, qui n'a pas toujours respecté le commandement du Créateur. Complices d'une lecture superficielle de l'Écriture Sainte par le peuple hébreu, dont les racines culturelles mésopotamiennes remontent au Code d'Hammourabi, l'empreinte mosaïque de la rétribution s'est transmise au cours des siècles, dont même Jésus, coupable de ne pas avoir été le grand rétributeur comme Moïse, a été victime. Et c'est précisément cette idée rétributive, s'emparant de tout le cœur de la foi chrétienne, qui en a dénaturé l'essence. Ce qui se passe, avec Adam d'abord et Caïn immédiatement après, montre la voie. Dieu s'en prend à Adam parce que c'est la justice du premier pas, coudre des tuniques de peau couvre la nudité de l'échec d'Adam et de chacun d'entre nous. Caïn s'enfuit après le meurtre de son frère parce qu'il est conscient que la loi de l'équilibre qu'il a instituée lui revient en boomerang - ayant considéré Abel comme négatif pour lui-même, n'importe qui aurait pu le considérer comme négatif pour lui-même et l'éliminer - Dieu le marque au front pour que personne ne se venge sur lui. Parce que la rencontre avec Dieu fait la Vérité, c'est pour cela qu'elle est lourde ; mais c'est toujours une rencontre de libération.

Ainsi, il est irréfutablement révélé que ce qui est salvateur, ce n'est pas le mal subi sur la Croix, mais l'amour porté sur la Croix. Tel est le défi de la Résurrection : croire que la fidélité au bien face au mal est la seule chose qui soit plus grande que la mort. Le chrétien est donc celui qui reste fidèle au bien, même au risque de la mort. Il n'y a pas d'autre motivation à la foi. Le témoignage de la Croix est la conception du bien face au mal. En sortant des pièges arbitraires d'une lecture déformée de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire du risque de non-pertinence du message chrétien par rapport à la dynamique collective des relations humaines, il faut reprendre l'exhortation montignienne à construire partout la Civilisation de l'Amour, même dans les relations entre les peuples, comme réponse à la manifestation la plus vraie et la plus réelle de la charité.

Et précisément pour répondre à l'aspiration de Montini et pour comprendre combien il y a de vérité et d'engagement - de la part des croyants - sur le chemin de la construction de la civilisation de l'amour, nous devons nous demander si nos démocraties sont capables de produire des leaders qui ont de grandes visions culturelles, des visions inclusives et non divisives. Des visions capables de transmettre aux générations futures cette idée gagnante de la paix propre au modèle européen : celle d'une unification progressive des peuples qui - contournant la stupidité de l'exercice de la guerre et de la politique d'oppression - ne procède pas par la conquête mais par l'adhésion.

Justice et dialogue

"Dire que ce monde est injuste, c'est dire que c'est un monde qui ne reconnaît pas le Tu". C'est à partir de cette hypothèse claire, qui constitue le point d'atterrissage final du rapport du professeur Montanari, également professeur à Cattolica, que se déroule le délicat raisonnement qui lie Justice et Dialogue.

Nous avons pris l'habitude d'entendre la justice s'articuler autour de nombreux nœuds différents : la justice politique, la justice juridique et la justice révolutionnaire, pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, nous ne connaissons pas le lien entre la justice et la charité, car il ne se trouve dans aucun contexte de correspondance. Ce lien est, bien entendu, en dehors de toute corrélation et, surtout, il s'agit d'un lien qui rappelle fortement la relation Je-Tu. Le thème du Tu sous-tend et supprime toute dimension sociale. C'est pourquoi, dans un contexte actuel où la logique dominante de la guerre dépersonnalise les personnes, le concept de démocratie gaspilleuse déjà évoqué signifie briser la société, produire un individualisme généralisé, en commençant même par le langage. Aujourd'hui, le mot "relation" a presque complètement disparu du paysage de la culture prêt-à-porter, pour faire place au concept d'interaction, qui trahit une vision égocentrique-égoïste qui remplace la relation "Moi-Toi" par le réflexe "Moi-Moi".

En se référant au philosophe Agamben, le professeur Montanari se concentre sur le renversement par Kant de l'hypothèse

cartésienne : J'existe donc je pense, et j'existe dans la mesure où je suis sur l'autre. Reconnaître l'autre n'est donc pas une option, mais un devoir. C'est la clé de la justice. Car on ne peut pas disposer des autres ; on peut les ignorer, en violant le principe de relationnalité, mais on ne peut pas en disposer. Au fil du temps, la justice a été considérée comme une valeur, au risque d'être placée sur une pente glissante, synthétisée dans l'alternative des valeurs relatives et absolues. Une alternative qui, par ailleurs, devrait être évitée afin de se concentrer sur le concept indiscutable de l'homme en tant qu'entité finie. Il s'ensuit que toute pensée, tout projet ou tout produit de l'homme est, par nature, fini. La différence appartient également à notre finitude et ne peut donc pas être diabolisée. Cela nous amène à comprendre qu'il existe une arrière-pensée qui, dans le monde, est appelée altérité. C'est le sujet de la relation : chaque moi est le toi de l'autre, et se replier sur le moi risque de s'abîmer dans cette dimension de totale ignorance-indifférence de l'autre.

Le temps dans lequel nous vivons est le temps défini par la séquence : globalisation-technologie-finance. Un temps pragmatique dans lequel, toujours selon Agamben, la pensabilité et la représentabilité sont devenues vides parce que la connaissance a simplement renoncé à une représentation logique du monde.

L'éclatement social produit par les technologies, la dissolution de la vie communautaire et l'habitude de systèmes de raisonnement immédiats, irréfléchis et argumentés, ont conduit à des réactions émotionnelles - effaçant d'un coup cette division stratifiée entre le peuple et les

intellectuels dans laquelle ces derniers organisaient le monde - ne dit pas avec quels outils cognitifs, avec quels mécanismes mentaux, avec quelle connaissance de la réalité autre que celle véhiculée par les émotions et les messages, les décisions sont prises.

Citant le livre des Proverbes (12.17), Montanari nous rappelle : Dire la vérité, c'est proclamer ce qui est juste. C'est-à-dire non seulement entrer en contact verbal avec l'autre, mais aussi respecter sa différence.

Avec un raisonnement subtil, l'orateur a exploré comment il n'est pas correct d'attribuer à la justice le concept qui lui a toujours été associé au fil des siècles : l'égalité. Il s'agit donc d'attribuer un élément de valeur à une dimension descriptive de la condition humaine. Je suis déjà différent de moi-même. Être différent ne peut donc pas être synonyme de négativité. Le binôme justice-égalité est une erreur car il implique le désaveu de l'altérité par sa prise en compte négative.

Il vaut mieux utiliser un terme peu en vogue aujourd'hui mais qui ne laisse pas de place au doute : la parité. L'égalité ontologique, donc matérielle, porte le message que, puisque nous sommes tous égaux en tant qu'entités finies, je viole l'autre si je ne le reconnais pas. Il suffit de penser à la façon dont, dans les camps de concentration, les noms étaient retirés. Un geste de soustraction de l'égalité et de prévarication existentielle. Entité finie et égalité existentielle. Un concept est aussi vrai qu'il est difficile.

SESSION D'AUTOMNE DE LA CONFERENCE DES ONG DU CONSEIL DE L'EUROPE A STRASBOURG EN 2023



Begoña Ocio, déléguée permanente de Pax Romana à la Conférence du Conseil de l'Europe.

La session d'automne de l'année 2023 s'est tenue les 9, 10 et 11 octobre, comme toujours, dans le bâtiment "Agora" à Strasbourg.

Les rapports et les débats de cette édition ont été principalement consacrés à des questions opérationnelles. D'une part, les relations de la Conférence avec les autres organes du Conseil de l'Europe, à la lumière des priorités définies dans la Déclaration du Sommet de Reykjavik. D'autre part, le fonctionnement interne de la Conférence AA, en vue des nouvelles élections de la Présidence et de la Commission permanente qui auront lieu en avril prochain, lors de la Session de printemps 2024.

1 Relations de la Conférence avec les autres organes du Conseil de l'Europe

La Déclaration du Sommet de Reykjavik, mai 2023, (voir : rm.coe.int/4th-summit-of-heads-of-state-end-government-of-the-council-of-europe/1680ab40c1) a défini plus précisément les priorités à traiter par les organes du Conseil. Comme l'a annoncé Marija PEJCINOVIC, secrétaire générale, lors de la session de printemps, ces priorités soulignent, entre autres, la nécessité d'une participation plus directe de la société civile.

Dans ce sens, le 15 septembre, la première réunion du Secrétariat a eu lieu avec 85 ONG, 45 appartenant à la Conférence et 40 autres extérieures à celle-ci (voir : www.coe.int/fr/web/portal/new). Lors de cette réunion, la première ébauche de remodelage qu'ils envisagent d'appliquer aux Comités directeurs, qui sont ceux qui s'occupent des conseils directs au Conseil des ministres. Ils préparent des lignes directrices pour les Résolutions, les Recommandations, etc.

En mai 2024, le Lichtenstein organisera le prochain Comité des ministres et l'on espère que d'ici là le nouveau projet pourra être présenté.

Du point de vue de l'amélioration des relations de la Conférence avec ces Comités directeurs, les demandes les plus importantes formulées par l'Assemblée ont été la possibilité de coopérer avec la présence directe de représentants de la Conférence au sein de ces Comités et la récupération d'une compétence perdue telle que l'autorisation des présidents des commissions de travail de la Conférence de consulter, à tout moment, les dossiers correspondant aux différentes résolutions, recommandations, etc., au cours du processus de préparation lui-même

Actuellement, les OING sont déjà présentes dans ces Comités directeurs avec le statut d'observateurs, mais la nature participative des OING appartenant à la Conférence semble être incompatible avec les règles actuelles régissant la performance des observateurs. En d'autres termes, actuellement, les OING membres de la Conférence sont habilités à faire des propositions de recommandations directement au Conseil des Ministres, mais nous ne pouvons pas influencer le processus de préparation des Recommandations préparées par les Comités directeurs. L'Assemblée a proposé que cette question soit traitée par la nouvelle équipe de direction qui sera élue lors des prochaines élections.

Selon la présentation de Daniel POPESCU, le Chef de la Démocratie et de la Gouvernance du CdE directement responsable du remodelage de ces organes, à l'occasion de sa comparution devant cette Assemblée, l'intérêt du CdE pour le renforcement de la présence de la Société Civile pourrait se manifester par la proposition d'élire quelques représentants directs de la Conférence dans différentes instances.

Lors du Sommet de Reykjavik, Edgard ERMISCHER, Président de la Conférence et seul représentant de la société civile au Comité des Ministres a eu l'occasion de constater que plusieurs ministres ignoraient totalement l'existence et le fonctionnement de la Conférence. Pour pallier ce manque de lien, ils souhaitent promouvoir une réunion annuelle qui leur permettrait de prendre connaissance du travail de nos OING. (Déclaration du Président concernant la présence de la Conférence au Sommet de Reykjavik)

Enfin, dans cette partie consacrée aux relations entre la Conférence et les autres organes du CdE, il convient de souligner l'approbation de la Recommandation présentée par le Comité de suivi de la réglementation de l'Intelligence Artificielle (IA). Cette recommandation vise à réglementer l'utilisation de l'IA dans l'éducation (voir : rm.coe.int/conf-ag-2023-rec4-projet-de-recommandation-concernant/1680ac8e26).

2. Fonctionnement interne de la Conférence : Élections, printemps 2024

Le renouvellement de la Présidence et de la Commission permanente, qui aura lieu lors de la prochaine Assemblée générale en avril 2024, a occupé l'essentiel de la session du dernier jour. A cette occasion, le calendrier de présentation des candidats a été établi et les conditions et règles qui régissent ce processus ont été rappelées (voir : <http://www.coe.int/fr/web/ingo/committees>) (Cliquez sur Sessions)

Dans ce contexte, il y a eu quelques mises en garde importantes pour toutes les OING. D'une part, l'importance d'avoir toutes les données qui nous identifient mises à jour dans la base de données de la Conférence. D'autre part, il ne doit pas y avoir de changement dans les coordonnées électroniques de la personne qui sera chargée de voter lors de la session de printemps d'ici la fin des élections. Comme annoncé, le vote se fera par ordinateur, afin de combiner les votes en ligne et en face à face.

Enfin, dans les six prochains mois, l'évaluation de la participation des OING aux activités de la Conférence aura lieu afin de renouveler la reconnaissance de notre statut participatif. Nous attendons le questionnaire qui nous sera

envoyé.

Pour sa part, l'Assemblée a proposé d'améliorer la coordination interne entre le développement des travaux des commissions et le fonctionnement de la Commission permanente. A cet égard, il a été proposé d'organiser 2 ou 3 réunions au cours de l'année entre les présidents des commissions, le président de la Conférence et les membres de la Commission permanente. Cette proposition a été très bien accueillie par toutes les parties concernées.

3. Développement du contenu du travail des comités

Peu de nouveautés ont été constatées. La plupart des commissions ont achevé le travail commencé en 2021, afin de profiter de cette dernière année de prolongation tout en commençant à préparer le nouveau thème qu'elles devront revalider lors de la prochaine session de printemps. En ce sens, au sein de la commission Migrations, un nouvel objectif à atteindre a été fixé en ce qui concerne la problématique du logement comme condition essentielle à une insertion réussie des migrants. Toutes les contributions qui pourraient être apportées pour une meilleure approche de ce sujet nous seront d'une grande utilité.

Dans cette session d'automne, seul le comité de défense des droits des femmes a joué un rôle important. Le matin de la session, le lundi 9, un espace spécial a été réservé à une table ronde à laquelle ont participé les présidents de toutes les commissions. Chacun a expliqué en quoi consistait la spécificité de la problématique féminine, en fonction de la pertinence de chaque cas. Cette réunion a montré que toutes les commissions prennent en compte ce problème. Pour l'avenir,

ils essaieront de voir s'il est possible d'aborder un aspect spécifique de manière transversale. (Voir: rm.coe.int/note-conceptuelle-du-debat-du-comite-les-ong-en-tant-que-defenseurs-de/1680ac9e30)

En pensant déjà à la prochaine "législature", il y a eu une présentation de deux nouveaux sujets possibles. L'urbanisme de qualité et l'environnement comme droits sociaux. (Groupe d'architectes + Forum de Davos). En outre, le problème du travail dans des conditions d'esclavage moderne, lié à la traite des êtres humains et à la contrebande a été abordé.

Sur ce dernier point, Katharine BRYANT et Abigail MUNROE ont présenté un rapport solide, basé sur des enquêtes menées au cours des cinq dernières années dans 160 pays. Les données ont été collectées directement et indirectement par le biais des rapports de l'OIT et de l'OIM. L'objectif est de rédiger une recommandation qui contribuera à promouvoir des mesures favorisant la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Enfin, la nouvelle commission sur le droit au sport tout au long de la vie s'est réunie en marge de la session, afin de finaliser la délimitation de son contenu et de consolider le réseau d'OING qui la soutiendra.

Appel aux membres du réseau PAX ROMANA
Si un membre de notre réseau Pax Romana est intéressé à participer à l'un de ces nouveaux groupes, vous pouvez contacter directement Begoña Ocio, à l'adresse delegue-coe@icmica-miic.org, afin de prendre contact avec le président de la commission correspondante.

Je voudrais également vous rappeler les commissions qui devraient rester actives au cours de la prochaine législature. Votre participation à l'une d'entre elles serait tout aussi intéressante. Il s'agit des commissions suivantes

- Droits des migrants, des réfugiés et des exilés
- Dialogue interreligieux et interconfessionnel,
- Crise environnementale et sanitaire,
- Droits sociaux et suivi de la Charte sociale européenne,
- Droits de l'enfant,
- Droits des femmes,
- Intelligence artificielle
- Éducation et formation.

Pour consulter des informations détaillées sur chaque commission, en relation avec le travail effectué pendant ces 2 ans et demi, rendez-vous sur le site web de la Conférence : <http://www.coe.int/fr7web/ingo/committees>. Parmi les documents que toutes les commissions publient dans leur section correspondante, vous trouverez le "Rapport, avril 2023". Ce rapport comprend ce qui a été fait jusqu'à présent et les prévisions pour l'avenir.



Discours de l'Ambassadeur d'Irlande pour commémorer la Journée de lutte contre la pauvreté. Présentation de la copie anglaise de la Dalle avec la déclaration des fondateurs du Conseil de l'Europe.



La sculpture de Rodin "Les bourgeois de Calais". Cette sculpture préside l'entrée du Palais de l'Europe, siège de l'Assemblée parlementaire et du Comité des ministres du CdE.



Siège de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

VERS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET AU-DELÀ



Stefano Ceccanti, professeur de droit public comparé et de sciences politiques à Rome La Sapienza.

Les élections européennes de juin se déroulent à un moment très délicat.

On assiste à une augmentation des inégalités au sein des pays développés matures, qui va de pair avec un rééquilibrage non moins spectaculaire des inégalités entre ces pays et ceux dont le développement est récent.

Le programme "Next Generation EU" de l'UE pendant la Covid a représenté un tournant historique,

en adoptant un nouveau paradigme d'engagement en faveur du marché et de la démocratie, plutôt que les obsessions précédentes d'austérité, en acceptant l'idée d'utiliser la dette européenne pour garantir une solidarité efficace, qui est en train d'être consolidée avec la révision du Pacte de stabilité.

Un nouveau paradigme politique qui nécessite une nouvelle structure institutionnelle plus apte à prendre des décisions à la majorité et à renforcer la coopération, en particulier entre les pays qui ont déjà choisi de diviser le système monétaire.

Les différences avec ce qui s'est passé dans d'autres contextes, en particulier aux États-Unis d'Amérique, où le populisme trumpien semble encore très compétitif pour la présidence de novembre prochain, et il s'agit certainement d'un problème mondial très grave, pour une meilleure compréhension de la situation. La situation européenne, à l'approche des élections de juin, semble nettement meilleure.

Les scénarios apocalyptiques ont été découragés. La formation, dans le futur Parlement européen pour lequel nous voterons en juillet, d'une majorité où les forces populistes et extrémistes sont déterminantes ne semble pas du tout réaliste.

Les groupes eurosceptiques Identité et Démocratie et Conservateurs et Réformistes dans leur ensemble connaissent une croissance importante dans certains pays, mais une croissance limitée au niveau continental, un peu moins de 5% des sièges.

Quelques sites intéressants, à commencer par Europe Elects, mettent régulièrement à jour, à la fin de chaque mois, la composition possible du Parlement européen à partir des sondages sur les intentions de vote. Sur les 27 résultats nationaux, par rapport à 2019, on constate une plus grande fragmentation et le relatif (très relatif) basculement en faveur de la droite eurosceptique, davantage au détriment du premier groupe, le PPE de centre-droit, qui reculerait d'une vingtaine de sièges, tout en restant en tête, à l'exception des deuxièmes et troisièmes groupes, les sociaux-démocrates et les libéraux, qui en perdraient une dizaine chacun, tout en conservant leurs positions respectives.

Comme on le sait, les élections européennes sont importantes surtout parce qu'elles sont le prélude à une étape fondamentale dans quelques semaines : l'élection, au scrutin secret, au début de la législature, à la majorité absolue des membres du Parlement, d'un président de la Commission, désigné au préalable par le Conseil des chefs de gouvernement. Le candidat qui sera soumis au vote de la Chambre est choisi par ce dernier organe, au sein duquel les deux gouvernements objectivement les plus importants, l'allemand et le français, sont dirigés par des forces pro-européennes, par un social-démocrate et un libéral. Par conséquent, même la présidente du Conseil italien, au-delà de ses souhaits subjectifs, ne peut prétendre les contourner.

Les motivations de ceux qui prévoient un scénario trumpien et de l'Union européenne sont différentes, ce que les chiffres démentent radicalement. La première peut être simplement l'ignorance ou, au mieux, la volonté de mobiliser l'électorat en se présentant comme les seuls gagnants. Concentrons-nous sur ce premier point. Si ce n'est pas de l'ignorance, c'est encore de la propagande infondée qui ignore ou cache trois éléments fondamentaux : les résultats de 2019 sont oubliés (par exemple les démosocialistes ont mal fait à l'époque, donc ils ne peuvent pas perdre beaucoup maintenant) ;

les élections européennes sont la somme de 27 résultats nationaux qui sont largement équilibrés parce que les motivations du vote sont majoritairement nationales, liées à la volonté de récompenser ou de punir les gouvernements en place, qui sont de couleurs différentes ; de plus, on vote avec des systèmes proportionnels qui photographient des mouvements limités de voix en sièges, qui ne les amplifient pas. Plus précisément, le jeu se joue dans les pays les plus peuplés, qui disposent du plus grand nombre de sièges.

Dans 6 des 27 Etats, un peu plus de la moitié des députés européens sont élus : Allemagne, France, Italie, Espagne, Pologne 52. En Allemagne, par rapport à 2019, l'Afd augmentera significativement (dans le groupe avec la Ligue) et les Verts, qui avaient alors fait un exploit, baisseront, il y aura des mouvements minimes parmi d'autres ; en France, il y avait une grande fragmentation en 2019 qui aura tendance à se confirmer ; en Italie, le principal mouvement sera au sein du centre-droit, où le FDI prendra des voix et des sièges à la Ligue ; en Espagne, le PP et Vox prendront les restes des libéraux de Ciudadanos déjà décédés. Plus intéressantes d'un point de vue politique, et non numérique, sont les données concernant la Pologne, où la campagne électorale d'octobre dernier a été marquée par un affrontement frontal entre le populaire Tusk et le Pis, allié de Meloni, avec une alternance au gouvernement en faveur de l'un ou l'autre.

Tout indique donc que la pierre angulaire de la future majorité sera similaire à l'actuelle, c'est-à-dire basée sur les trois groupes que sont les démocrates et les socialistes, les libéraux et les populistes. Du point de vue des options politiques concrètes, nous savons que les personnes qui adhèrent aux réalités de la Pax Romana en Europe évoluent largement dans les limites de la majorité pro-européenne, avec une prédominance des démocrates et des socialistes, mais aussi avec des présences parmi la partie du peuple la plus proche de l'inspiration ouverte de la DC d'après-guerre et des libéraux.

Toutefois, cela ne signifie pas que la majorité sortante se reposera sur ses lauriers.

Quels sont les principaux défis à relever pour poursuivre le tournant amorcé avec l'UE nouvelle génération ?

La première est d'ordre institutionnel. De même que les institutions de l'après-guerre ne pouvaient être une simple réplique des précédentes, même si dans le cas européen le besoin de discontinuité découle du succès (le club enregistre de plus en plus de propositions d'adhésion) et non de l'échec, la logique de l'unanimité - confédérale- semble obsolète. Déjà inefficace pour gérer une Europe à 27, elle serait fatale pour une UE encore plus grande. D'où la nécessité de différencier les niveaux d'adhésion et d'appliquer plus strictement le principe de majorité au noyau dur de la logique fédérale.

Le second est celui du rôle international à assumer, qui a joué un rôle moteur dans la naissance des institutions européennes et de l'OTAN. L'Union, surtout après le départ du Royaume-Uni et face aux incertitudes de l'orientation américaine, outre des institutions rénovées, a également besoin d'une politique de défense commune pour faire face aux crises sur un pied d'égalité avec les États-Unis et en coordination avec eux, crises qui se développent à proximité de ses frontières, et d'une politique étrangère commune qui conduira également à une représentation coordonnée à l'ONU, sur la base de formes de coordination du seul siège permanent au Conseil de sécurité, celui de la France.

Dans tout cela, nous devons également considérer le problème du rôle de la communauté ecclésiale. Aujourd'hui, il s'agit d'une petite minorité en Europe, mais pas d'une minorité sans importance, surtout si l'on considère que l'Europe est une fédération de nombreuses minorités. Le pontificat de François, qui vient du Sud, a placé le catholicisme européen dans une position sans précédent. Les demandes du Sud global se sont redressées positivement, mais il y a un risque de problème inversé par rapport aux deux pontifes précédents : une lecture basée sur l'axe Nord-Sud risque de dévaloriser d'autres dimensions telles que la distinction claire entre démocraties et autocraties, typique des pontifes européens. En particulier, l'expérience des relations avec la démocratie américaine, structurellement différente, positive et solidaire pour les Européens,

conflictuelle et pleine de zones d'ombre avec le Sud global, risque de ne pas comprendre la différence entre la nécessaire proximité entre toutes les démocraties avec lesquelles l'Église catholique a été liée au Conseil par des accords pragmatiques, bien que nécessaires, avec des régimes autocratiques. Le risque est celui d'un retour inconscient à une sorte d'équidistance entre les formes d'Etat, similaire à celle exprimée par certains des pays du BRICS, héritiers des non-alignés. Maintenant, si la canonisation de Mgr Romero a reconnu, bien que tardivement, les raisons d'un Sud qui ne pouvait pas faire de la chute de l'URSS une priorité mais s'opposait à juste titre à certaines options soutenues surtout en Amérique du Nord, il semble important que l'héritage européen de liens étroits entre démocraties, y compris nord-américaines, auquel le continent doit la diffusion de la démocratie avant et après 1989, soit maintenu fermement, y compris face à l'agressivité reconfirmée de la Russie et de la Chine. Hier, c'était l'Occident qui devait intégrer les parts de vérité venant du Sud, du vaste processus de libération initié par l'Assemblée de Medellin de 1968, dans les différents courants largement accessibles aux théologies de la libération, aujourd'hui c'est l'Église dirigée par un Pape venu du Sud qui est appelée à intégrer ces nouvelles exigences aux leçons traditionnelles de Gasperi, Adenauer et Schuman, que le conflit ukrainien nous révèle comme pleinement actuelles. La tâche n'est pas facile, mais elle est nécessaire.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les auteurs et l'équipe éditoriale pour leur contribution, notamment à :

- Dr. Emmanuel Yaou du Togo,
- Yves Ditorga du Togo,
- Leon Loukou de la Cote d'Ivoire,
- Juan Ansion de la Belgique,
- Olivier Sangare du Mali,
- Gloire Kateme de la République Démocratique du Congo

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 !

